

LE CANADA

---

LE

CURÉ LABELLE

ET

LA COLONISATION



BIBLIOTHÈQUE  
SAINT-PAUL

PARIS

IMPRIMERIE DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL  
51, RUE DE LILLE, 51

---

1885

## PRÉFACE

---

Bon nombre de personnes, qui s'intéressent au Canada, m'ayant demandé des renseignements sur la mission du curé Labelle en France, et sur les travaux qu'il a exécutés dans notre pays en faveur de la grande œuvre de la colonisation, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de réunir en une brochure certains articles qui ont paru, de temps à autre, dans les journaux du Canada. Je suis loin d'avoir sous la main tout ce qu'on a publié sur le compte de l'*Apôtre de la colonisation*; du reste, j'ai dû me borner, afin de n'être pas trop long. Comme ces pages ont été écrites sous l'inspiration du moment, et qu'elles sont l'écho spontané de l'opinion publique, on y trouvera, je l'espère, pris sur le vif, le portrait de l'homme qu'on désire connaître. A ces témoignages extérieurs j'ai ajouté quelques pages de mon cru qui exposeront, comme dans un programme clair et précis, les projets que, pendant son voyage en Europe, le curé Labelle se propose de conduire à bonne fin, tant dans l'intérêt du Canada que de ceux qui voudront bien favoriser, soit de leur personne, soit de leur argent, l'œuvre de la colonisation. De là le titre de cette brochure : *Le Canada, le curé Labelle et la colonisation*.

J.-B. PROULX, prêtre.

Paris, avril 1885.

---

## LA MISSION DU CURÉ LABELLE

(Extrait du journal *le Nord*, publié à Saint-Jérôme, Canada,  
19 février 1885.)

C'est aujourd'hui que le curé Labelle laisse Montréal pour aller s'embarquer à Halifax, samedi 21 février, pour l'Europe. Dimanche, il faisait ses adieux à ses paroissiens, leur demandant leurs prières et les assurant qu'il ne les oublierait pas. Il conjurait le Ciel, du fond de son âme, de bénir ceux qu'il aime tant et de faire régner parmi eux cette charité fraternelle, cet amour de la paix et de l'union qui a fait jusqu'à présent de Saint-Jérôme un centre de bien-être, d'activité et de progrès pour ses habitants, en même temps qu'un point d'appui précieux pour la réussite des projets de son pasteur.

Depuis 1864, le curé Labelle a la charge de la paroisse de Saint-Jérôme, dont le chiffre de la population, dépassant aujourd'hui cinq mille âmes, a plus que doublé en dix ans. Notre ville n'était, à son arrivée, qu'un assez modeste village; aujourd'hui elle compte parmi les localités les plus florissantes de la province, et ses ressources naturelles, mieux connues, mieux appréciées, lui assurent un avenir brillant.

Nous devons ces progrès à la construction de ce chemin de fer dont l'idée, conçue depuis de longues années, fut ressuscitée à Saint-Jérôme et prit en quelque temps de si rapides développements, qu'elle donna naissance au Grand-Tronc du Nord qui relie Québec à Montréal et Montréal à Ottawa, et fut le premier chaînon de cette voie ferrée colossale du Pacifique qui, avant un an, traversant tout le territoire canadien, scellera étroitement l'union de nos provinces, et fera trouver à l'Europe ce chemin de la Chine que la France cherchait dès les premiers jours de la colonie.

Aussitôt arrivé à Saint-Jérôme, paroisse située au pied des Laurentides, M. Labelle comprit l'idée de M. Morin, qui avait commencé, dès 1854, à coloniser l'immense territoire de l'Outaouais et de ses affluents. « Là, s'est-il dit bien souvent, se trouvera un jour le boulevard de la race française dans le *Dominion* canadien. » C'est pénétré de cette prévision qu'il entreprit son œuvre en 1869; il y rattacha tous les instants de sa vie, toute la générosité et l'ardeur de son cœur, toutes les ressources de son intelligence.

Peupler le nord de l'Outaouais, y fonder des centaines de paroisses françaises et catholiques, y établir des centaines de mille compatriotes, rudes au travail; de mœurs pures et austères, éloignés du contact malsain et de la corruption des grandes villes, aimant avant tout leurs traditions de famille, l'exercice de leur religion et les garanties peut-être incomparables de bonheur domestique, de paix sociale et de prospérité solide que peut leur offrir la patrie canadienne, tel a bien été l'objet de la vie du curé Labelle depuis cette époque, telle a été son œuvre de colonisation. Ses autres entreprises n'étaient que des moyens pour atteindre ce grand but, religieux et national.

De longues années durant, on parla de doter le nord du Saint-Laurent d'une voie ferrée qui répandrait partout le bien-être et la prospérité. Dès l'année 1854, on constituait une compagnie chargée de travailler dans ce sens; mais le succès, après bien des tentatives infructueuses, était encore, en 1869, resté problématique. C'est alors que le curé Labelle, avec cette force de conviction, avec cette foi dans l'avenir qui est généralement le premier gage du succès, mit l'épaulé à la roue. Il sut d'abord grandir la question aux yeux de toute la nation; il sut en faire voir l'importance, la nécessité absolue au point de vue général. Il organisa un système de propagande, dévouée et incessante, par toutes les parties de la Puissance; puis il se créa de chaudes sympathies un peu partout et mit à sa disposition toutes les influences, les plus diverses et souvent les plus contraires, qu'il put rencontrer; il concentra sur le même point tous les intérêts, toutes les forces les plus variées, et quand il se

sentit assez fort pour donner le dernier coup et terminer la lutte de haute main, on vit les adversaires — spectacle étonnant! — désarmés et confus, se présenter à lui pour l'aider à faire réussir sa vaste entreprise. Quel succès! Comme le souvenir en est resté vivace dans le cœur de tous ceux qui ont vu le curé Labelle à l'œuvre, dans cette lutte pacifique, pour le progrès et l'avancement de notre province!

Une fois le chemin commencé, des obstacles nouveaux et imprévus surgirent de diverses sources à la fois, et il est difficile de se faire une idée de ce qu'il a fallu d'énergie, de constance et de diplomatie, pour concilier tous les intérêts et assurer la réussite définitive du plan arrêté.

Enfin, au prix de bien lourds sacrifices que l'on aurait évités en suivant les conseils du curé Labelle, nous avons pu voir se terminer notre chemin de fer national, qui a eu trois résultats principaux, d'une importance énorme pour l'avenir de la province française du *Dominion* :

1<sup>o</sup> La rive nord du Saint-Laurent a pris de suite la position qu'elle doit occuper chez nous, et s'est trouvée d'avance mise en état d'obtenir sa juste part des immenses richesses, que le trafic de notre *Far-West* et de l'Asie orientale ne manquera pas d'apporter à la Confédération canadienne.

2<sup>o</sup> Le chemin de fer a doublé la valeur foncière de la rive nord du Saint-Laurent, où sont groupés les plus forts intérêts, pour l'avenir, de la race française au Canada.

3<sup>o</sup> Enfin, la construction du Grand-Tronc du Nord a rendu possible et rémunératrice la création de plusieurs embranchements de chemins de fer qui sont nécessairement appelés à développer l'intérieur de notre pays, c'est-à-dire les vallées du lac Saint-Jean, du Saint-Maurice et de l'Ouataouais, où il peut se créer trois provinces nouvelles, plus étendues et aussi riches que la partie rurale, actuellement habitée, de la province de Québec.

Et, localisant quelque peu les résultats obtenus par la construction de ce chemin de fer, nous pouvons dire que le mouvement colonisateur des cantons du Nord a pris un essor considérable, surtout depuis la mise en exploitation de l'embranchement de Saint-Jérôme. Auparavant, on était déjà si

éloigné des grands marchés, qu'on n'osait guère s'aventurer plus loin dans la forêt, et la colonisation restait stationnaire.

Avant un chemin de fer jusqu'à Saint-Jérôme, on se trouva de dix lieues plus près de Montréal, et il fut relativement facile de pousser les colons sur les nouvelles terres.

C'est, avant tout, au nom de la colonisation des cantons du Nord, que le curé Labelle avait demandé la construction du chemin de fer et qu'il l'avait obtenue. Il s'était porté garant, pour ainsi dire, des progrès de cette grande œuvre, et il tint à dégager sa promesse.

Aussi que vit-on, depuis 1876 surtout ? Un spectacle inouï, peut-être, dans les annales de notre histoire. Au delà de vingt paroisses ont été fondées sur les bords de la rivière Rouge et dans les environs de la Mattawin, et une quinzaine d'autres missions sont en voie de formation. D'étape en étape, on se rendit d'abord à vingt-quatre lieues de Saint-Jérôme, à la Chute-aux-Iroquois, puis au Nominique, et enfin, l'année dernière, on enjamba jusqu'à la Kamika, qui est devenue un centre d'attraction puissant pour le trop-plein des beaux comtés du Sud, qui ont nom Beauharnois, La Prairie et Chambly. Ce fut là le couronnement de l'œuvre du curé Labelle, ce qui en assure le succès complet, indiscutable. Car, aujourd'hui, le mouvement s'est étendu à toute la province, ou il a poussé racine profonde et vigoureuse ; il s'est popularisé dans nos grandes villes et a atteint jusqu'à nos centres de population canadienne résidant aux États-Unis. Il n'est pas jusqu'en Europe où l'on s'en occupe sérieusement et d'où nous sont venus déjà plusieurs colons d'une haute valeur morale et d'un appoint pécuniaire précieux. C'est donc aujourd'hui une œuvre nationale, que protège notre dévoué clergé, l'épiscopat en tête ; c'est donc un mouvement général vers la forêt, qui devra soulager nos villes d'un surplus embarrassant et même nuisible de population ouvrière ; c'est donc une preuve nouvelle de notre vitalité, de notre force d'expansion, qui nous promet les plus belles espérances en l'avenir et nous donne l'assurance que nous resterons les possesseurs de ces vastes pays, légués par nos ancêtres aux héritiers légitimes de leur sang, de leur foi, et aussi, espé-

rons-le pour toujours, de leurs vertus sociales et domestiques.

Après avoir esquissé ainsi, succinctement, deux des principales œuvres du curé Labelle, j'aurais à faire connaître le rôle dominant qu'il a joué, parmi nous, dans des sphères si diverses et si variées, qu'il est difficile de croire qu'un homme ait pu aussi facilement appliquer son esprit et son activité à autant de choses différentes, à la fois. Législation forestière, chemin de fer, industrie, agriculture, mines, géologie, sciences abstraites, théologie, philosophie, histoire, littérature, tout cela est familier au curé Labelle, et il peut vous en entretenir avec une volubilité et une propriété d'expression qui étonnent parfois les spécialistes eux-mêmes.

Et puis, à combien d'événements de la plus haute gravité son nom n'a-t-il pas été mêlé! Mais laissons à l'histoire ce qu'il serait prématuré de faire connaître aujourd'hui de cette existence remarquable.

Le chemin de fer de Saint-Jérôme était de trop petites dimensions pour occuper tout entière la fiévreuse activité du curé Labelle : il lui fallut le chemin du Nord, puis le Pacifique, au succès duquel il travailla si efficacement. Les cantons du Nord, les bords de la rivière Rouge, du Nominingue, sont aussi trop étroits : il faut qu'il se rende jusqu'à la Gatineau, jusqu'au lac Témiscamingue; car c'est là qu'il veut s'arrêter, paraît-il, les limites de la province n'allant pas plus loin. De là, le chemin de fer qui partirait de Saint-Jérôme, irait se souder au chemin du Pacifique lui-même, en traversant tout le nord de l'Outaouais et de ses affluents. Quel projet plus propre à assurer l'avenir de notre race!

Mais tout cela n'est pas encore suffisant pour le curé Labelle : il lui faut un champ plus vaste, qu'il ne peut trouver que dans les immenses territoires du Nord-Ouest canadien. Après avoir travaillé si fortement au succès du Pacifique, il se croit tenu de remplir les solitudes que ce chemin traverse et qu'il livre aux travaux du colon. Son pays lui demande cette tâche herculéenne, et il va se rendre aux désirs de son pays.

On comprend de suite l'importance de sa mission en Europe.

C'est pour cela que de tout cœur, avec sa paroisse, avec la province, avec tout le Canada, nous souhaitons aujourd'hui bon voyage et succès au curé Labelle, ainsi qu'à M. J.-B. Proulx, ce prêtre dévoué, instruit, à l'âme ardente, au cœur patriotique, qui doit l'accompagner.

Lorsque nous avons annoncé pour la première fois l'absence de M. le curé Labelle, nous avons été mis sous une fausse impression. Nous pensions que son voyage était fait simplement dans le but de trouver le repos dont il a tant besoin après vingt ans d'une activité fébrile, capable de dévorer les plus puissantes organisations physiques. Nous nous trompions : ce n'est pas le repos que M. Labelle va chercher, c'est le travail et la fatigue. Mais il est de ces hommes, paraît-il, qui trouvent la vie trop courte pour ce qu'ils ont à faire et se reposent en changeant la nature de leur ouvrage ou le champ de leurs opérations.

Le gouvernement fédéral a donc confié au curé Labelle la mission officielle de trouver des colons pour l'établissement des immenses territoires de notre *Far-West*, où se débattent peut-être un jour les destinées du peuple canadien. Il va convier à venir chez nous ce surplus de population qui encombre les vieux États de l'Europe et qui trouverait à s'établir, si au large, sur nos riches domaines, capables de nourrir des millions d'habitants, et où chacun est libre d'aller se choisir, pour un prix nominal, un patrimoine étendu et d'une grande valeur. Il s'adressera à la France, à la Belgique, à la Suisse, partout où il existe des populations laborieuses et honnêtes, en état de constituer une saine immigration au Canada, et nul doute que sa voix autorisée trouvera de l'écho parmi ceux qui veulent travailler pour le bien-être de leur famille, dans la paix et la véritable liberté, sous la protection toute-puissante d'une loi qui assure à tout sujet canadien la jouissance la plus complète des droits qu'on peut réclamer comme citoyen, père de famille et propriétaire.

Que de sacrifices, et d'hommes et d'argent, la France n'a-t-elle pas faits pour certaines colonies de bien peu de valeur pour elle ! Que ne fait-elle pas encore aujourd'hui, pour conserver son prestige en Afrique et en Asie !

Pourquoi ne prendrait-elle point part au peuplement des fertiles solitudes de l'Amérique britannique, où elle trouverait, tout prêt à la seconder, un noyau de population sympathique et déjà puissant? Les prairies de notre *Far-West* ne valent-elles pas les sables de l'Afrique et les marécages de l'Asie?

Et n'est-ce pas ici, sur ce continent d'Amérique, que se préparent les destinées de l'univers entier, et que se décideront les questions de prépondérance entre les nations européennes? Pourquoi la France resterait-elle étrangère à cette grande migration des vieilles populations qui laissent l'Allemagne, l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, pour venir se tailler des royaumes dans le monde américain? Que n'a-t-elle pas fait autrefois pour établir le Canada, la Louisiane, l'Acadie, et combien peu de sacrifices il lui faudrait s'imposer aujourd'hui, pour prendre sa part d'influence dans ces pays de l'Ouest canadien et pour prêter main-forte à cet essaim de population laissé dans l'isolement depuis plus d'un siècle, qui, s'étant multiplié d'une façon si étonnante, est resté invinciblement fidèle à ses traditions françaises et catholiques, tout en professant une entière loyauté envers sa métropole anglo-saxonne et protestante.

La France, autrefois, nous envoya des cultivateurs, des artisans, des soldats, des apôtres, des martyrs, et le sang que ses enfants répandirent sur le sol de notre patrie est devenu une semence féconde — nous aimons à le répéter — qui a fait germer et grandir un peuple de croyants et de Français.

Ces territoires de l'Ouest, ce sont des Français qui les ont découverts et explorés les premiers; ce sont des Français qui, les premiers, les ont habités. Ils sont libres encore aujourd'hui et attendent le travail du colon: pourquoi des Français n'y retourneraient-ils pas, pour y établir leur foyer et y chercher le bien-être et la sécurité qu'ils sont loin de pouvoir trouver sur le vieux continent? Ils nous appartiennent, à nous Français, au premier titre; pourquoi, au moins, n'y prendrions-nous pas notre légitime part d'héritage? Mais, pour nous Canadiens, réduits à nos seules forces, la

tâche est trop lourde. Nous avons à nous fortifier dans la Province de Québec, à nous maintenir dans l'Ontario, dans le Manitoba, à assurer notre position dans le nord des États-Unis et à reprendre dans l'Acadie le rang qui nous est si vivement disputé. Encore une fois, les descendants des 70,000 Français, abandonnés en 1760, peuvent-ils suffire, seuls, à cette tâche surhumaine ? Il est difficile de l'espérer.

Nous envoyons donc dans la vieille France un des plus fiers enfants de la France nouvelle; il personnifiera dans sa remarquable individualité les travaux de notre passé et nos aspirations vers les grandes destinées de l'avenir. Il est chargé d'aller porter le flambeau d'un nouvel évangile dans les campagnes de notre ancienne mère-patrie, au profit d'une noble cause, qui n'est pas seulement particulière au Canada, mais qui, dans les circonstances où notre pays se trouve placé, devient une œuvre internationale et d'une haute portée économique.

C'est une tâche difficile que M. Labelle entreprend là, sans doute; mais, s'il est quelqu'un capable de la mener à bonne fin, c'est bien le curé de Saint-Jérôme. Nul n'est mieux au courant de la colonisation canadienne que lui. Il a fait ses preuves, et il s'impose à tous par sa compétence et son dévouement.

Dès 1879, Mgr Taché le priaît de s'intéresser à la colonisation du Nord-Ouest, et depuis il n'a cessé de s'occuper de cette question. Il s'est tenu en constants rapports avec les autorités sociales les plus sûres à consulter sur ce sujet, tant au Canada qu'aux États-Unis et en Europe.

Mgr Taché va le seconder de toutes ses forces, ainsi que les membres de l'épiscopat de cette province. Il s'est mis en rapports avec M. Bernier, du Manitoba, notre distingué compatriote, qui vient de lui écrire une magnifique lettre à ce sujet.

Il en est de même de l'un de ses amis de France, M. Claudio Jannet, dont le zèle, les lumières et le dévouement enthousiaste pour tout ce qui regarde la grandeur de notre cher pays, français et catholique, sont autant de gages de succès en faveur de l'entreprise de notre apôtre de la colonisation.

Le 21 janvier dernier, M. Jannet écrivait à M. Labelle que « la terrible crise agricole que subit l'Europe occidentale peut lui fournir deux sortes de colons :

« 1<sup>o</sup> De jeunes gentilshommes français qui ont quelque capital et ne savent que faire ;

« 2<sup>o</sup> Des paysans des régions montagneuses de la France, de la Suisse et de la Belgique. »

Mais au-dessus de tout cela, nous avons d'autres garanties que le curé Labelle réussira. La principale, c'est qu'il s'est décidé, après bien des hésitations, à se charger de cette mission. Or, il n'est à la connaissance de personne qu'il ait failli encore dans une seule de ses entreprises de colonisation. Les éléments d'immigration, là-bas, sont prêts, croyons-nous ; ils n'attendent qu'une main habile et d'expérience pour les classer et les diriger. Le curé Labelle est ce qu'il faut être sous ce rapport.

Et pourquoi le curé Labelle a-t-il toujours réussi dans ses projets de colonisation, qu'il se soit agi ou de fonder de nouvelles paroisses ou d'établir des lignes de chemin de fer ? Cela est dû, sans doute, à sa grande intelligence et à sa connaissance pratique et des choses et des hommes ; mais, surtout, ses triomphes doivent être attribués à son esprit de justice, à son amour de la vérité et à son désintéressement proverbial. Pour notre part, nous l'avouerons candidement, c'est parce que nous savons que M. le curé Labelle portera partout avec lui la force que donnent ces nobles qualités, que nous avons le plus ferme espoir en son succès. Sans doute, les résultats de sa mission ne se feront peut-être pas sentir de suite ; mais la semence, jetée par sa main dans le sol fécond de la France, de la Suisse et de la Belgique ne pourra faire autrement que de germer et de produire des fruits abondants pour le Canada et pour ces pays eux-mêmes.

Encore une fois, bon voyage et succès !

G.-A. NANTEL,

député au Parlement de Québec.

## LE CURÉ LABELLE EN EUROPE

(Extrait du Journal *La Minerve*, publié à Montréal, Canada.)

28 février 1885.

Nous reproduisons ailleurs un excellent article du Nord, de Saint-Jérôme, sous la signature de M. Nantel, député de Terrebonne, à l'occasion du départ de M. le curé Labelle pour l'Europe.

Inutile de dire que nous partageons pleinement l'opinion de notre digne confrère, au sujet du prêtre éminent dont il s'agit, au sujet de ce véritable apôtre, de ce grand patriote, à qui la nationalité et la religion sont redevables de tant de grandes œuvres.

Inutile de dire aussi que nos meilleurs souhaits accompagnent M. Labelle, qui va s'occuper en Europe de la cause qui lui tient si fort au cœur, de la grande cause de la colonisation et de l'immigration.

Nous sommes sûr qu'il sera bien accueilli et bien compris, là-bas, de tous ceux qui s'intéressent ou peuvent s'intéresser à notre pays. Sous la forme simple, sans déguisement, négligée même, du missionnaire, du prêtre colonisateur et défricheur, habitué depuis longtemps à la vie rude des forêts et des cantons nouveaux, les vrais observateurs découvriront vite l'homme de sens, de jugement, de tact, que toute notre population, ici, a appris à vénérer et apprécier.

Du jugement, M. Labelle en a à revendre. On l'a surnommé le Père Non-sens, et le surnom est mérité. D'intelligence plus forte, plus sûre, plus droite, d'esprit plus sain, plus juste, plus vif, il n'en est pas dans notre pays, et c'est ce qui explique la position éminente, l'autorité, le prestige dont jouit M. Labelle parmi notre population, qui le vénère

comme l'un de ses principaux bienfaiteurs, comme le fondateur de vingt et quelques paroisses nouvelles dans nos régions incultes : parmi le clergé, qui le proclame l'un de ses membres les plus éminents ; parmi notre monde politique même, ou tous s'inclinent devant cet esprit supérieur et le saluent comme une autorité, comme une sorte d'oracle, chaque fois qu'il s'agit de questions qui ont trait aux grands intérêts nationaux.

Le curé Labelle, dont le nom est si populaire, — nous allions dire légendaire — ne peut manquer de faire en Europe un voyage fructueux pour lui-même et pour nous tous. C'est la première fois qu'il fait la traversée, qu'il quitte son pays tant aimé, son cher Canada, et il ne se sépare ainsi de nous que parce qu'il espère nous être utile.

Nous nous joignons à M. Nantel, au Nord, aux citoyens de Saint-Jérôme et à tous nos nationaux, pour lui souhaiter bon voyage, succès et prompt retour.

---

## L'HOMME D'UNE IDÉE

(Extrait des *Annales Térébintines*, publiées à Montréal, Canada, février 1881.)

« *Timeo hominem unius libri.* » C'est une des premières sentences latines qui aient eu l'honneur de se loger dans ma mémoire. Le bibliothécaire d'alors, fatigué de me renvoyer à son bureau toutes les fois qu'il donnait audience, ou plutôt craignant que les livres ne vinssent à me manquer, me dit avec un grand sérieux : « Il y a des lecteurs et des liseurs, » et, remontant à l'étymologie grecque ou latine de ces expressions, il me fit sentir la différence de ces deux mots, l'avantage qu'il y avait à prendre place dans la classe des lecteurs, et d'échapper à la triste réputation de grand

liseur. Il me laissait le soin de tirer la conclusion. Probablement je ne compris pas la mercuriale, car deux jours après, il me répétait en branlant la tête : « *Timeo hominem unius libri*. Je crains l'homme d'un seul livre. » En écolier prudent, je pris conseil de mon ami et voisin d'étude, par signe, bien entendu, le silence étant de rigueur dans ce sanctuaire. Joseph Mignault, ce jeune homme aux facultés brillantes, au cœur si bon, enlevé si tôt à tant d'espérances, était battu de mon mal, il parcourait deux fois autant de livres que moi. Il me répondit en me donnant de cette maxime une traduction, qui me sourit à cette époque, et me fut bien fatale : « *Timeo hominem unius libri*, cela veut dire : Que Dieu me garde de l'homme qui n'a lu qu'un seul livre ! »

Depuis, l'expérience m'a instruit, et je comprends le danger qu'il y a de disperser ses forces intellectuelles sur mille sujets ; nos connaissances sont toujours vagues, superficielles ; l'homme seul qui sait se borner, peut approfondir une science ; maître de ses idées qui sont claires, distinctes dans son esprit, il en voit les rapports, il saura les unir, et, par le raisonnement, il pourra en créer de nouvelles ; c'est un de ces hommes rares qui pensent par eux-mêmes, c'est un philosophe, un sage.

On peut affirmer tout cela, et avec plus de raison, de l'homme qui n'a qu'une idée, travaille son idée, cherche à la traduire en actes. On sait la puissance des idées sur les esprits, sur la vie, sur la société, sur l'humanité. Qui peut comprendre la force, la puissance d'action d'un homme dominé par une seule idée, surtout si cet homme est doué de belles facultés, s'il possède la fermeté d'âme, et si l'idée dont il s'empare est belle, grande, féconde ; alors lui-même s'élève, grandit, et, dans son élan, il entraîne avec lui ceux qui l'entourent. Cette idée intéresse-t-elle la société, la patrie ? le mouvement qu'il imprime se communique à toute une population, et les pas qu'il fait et vous fait faire dans le progrès, sont des pas de géant, *magni passus*. — Alexandre avait résolu la conquête du monde, il se met à l'œuvre sans se laisser effrayer par les obstacles, et à trente-trois ans il

dictait des lois à l'univers. Pierre l'Ermitte a fait le pèlerinage de la Terre-Sainte. Il ne songe plus qu'à la délivrance du Saint-Sépulcre et il emportera à sa suite l'Europe chrétienne. Disraëli, ce juif converti au protestantisme, cet homme d'État dont la maladie alarme en ce moment l'Angleterre, avait déclaré un jour que « la pensée, c'est l'action. » Il s'était mis dans la tête de devenir premier ministre de son pays, et il a montré que l'action, c'est la pensée, et plusieurs fois il a tenu les rênes du gouvernement anglais. Dans un de ses premiers romans, il s'était représenté lui-même sous le nom de lord Beaconsfield. Rêvait-il cette haute distinction ? Quoi qu'il en soit, il mourra Lord Beaconsfield. — Dans notre pays, combien d'exemples pourrais-je citer de ce que peut une volonté ferme, mue par une idée fixe.

Ainsi Monsieur le curé de Saint-Jérôme a décidé, un jour, qu'un chemin de fer ferait bien entre son village et Montréal. La pensée, c'est l'action ; il s'est mis à l'œuvre, il a remué ciel et terre, il a dépensé, il s'est dépensé ; il a écrit, parlé, travaillé : et Saint-Jérôme, ville depuis l'an de grâce 1881, est aux portes de la métropole. L'inactivité tuerait le curé de Saint-Jérôme ; aussitôt une nouvelle idée s'empare fortement de lui.

Dans Saint-Jérôme, coquettement assis aux pieds des Laurentides, en face de cette bruyante rivière du Nord qui arrive des montagnes, M. Labelle avait bien des fois laissé courir sa pensée et son imagination vers ces forêts qui s'étendent par delà montagnes et vallées jusqu'à la hauteur des terres. Il avait entrevu les richesses de ce sol. Un jour il avait voulu s'assurer si la réalité n'approchait point de ses prévisions. Il fut émerveillé. — D'un autre côté, il voyait le pays dévoré du mal de l'émigration ; la race canadienne se laissait environner, presser par les autres nationalités ; surtout il déplorait comme un danger et un malheur l'agglomération des gens de la campagne dans les villes. Le remède, l'unique remède à ces maux était la colonisation. Cette œuvre éminemment patriotique et religieuse a été, depuis un demi-siècle, la préoccupation de tout Canadien ayant à cœur les intérêts de son pays, et les hommes zélés n'ont

cessé de travailler à refouler les populations vers les terres nouvelles des cantons de l'Est, du Saguenay, du Saint-Maurice. M. Labelle a taillé un royaume immense dans la vallée de l'Ottawa, et il a décrété dans son intérieur qu'il le peuplerait. Dès lors la colonisation, la Rivière Rouge, la vallée de l'Ottawa, se sont identifiées avec lui. Les facultés de son âme, les forces de son corps, sa position, son influence sont au service de cette idée. Il ne pense qu'à sa colonisation, il n'aime que cette œuvre, elle l'absorbe, le tourmente, le dévore. Il en parle à propos de tout, comme il parle de tout à propos d'elle. **Vingt fois vous changez le sujet de la conversation, vingt fois il la ramène au point de départ.** Vous discutez une autre question avec lui, soudain il s'arrête, ne répond plus; l'œil est fixé dans un des angles de l'appartement, la main gesticule, le pied remue; soyez tranquille, il a pris le chemin du Nord, il ne tardera point à débarquer au lac Nominique, il finira tout haut sa pensée par des paroles comme celles-ci : « **Quelle belle langue de terre qui s'avance dans le lac!** » Cherchez ou vous êtes rendu ! Ou encore, il s'arrêtera à mi-chemin et fera une colère contre un député, même un ministre, trop lent à servir son pays, surtout à ouvrir des chemins. C'est vous qui recevrez l'orage aujourd'hui, demain il rejoindra son homme et il aura son tour.

Bon gré, mal gré, il faut que vous écoutiez le curé de Saint-Jérôme. Il vous parle avec tant de conviction, qu'il vous convaincra. Prêtez l'oreille, il vous dira que le peuple canadien est essentiellement agricole, que notre pays est, par la force des choses, voué à l'agriculture, qu'on ne peut changer ce que la nature a fait, violenter l'ordre de la Providence. En conséquence, ce qu'il faut aux Canadiens, ce sont des terres. Par la vigueur de leur tempérament, par leur éducation, par leur habitude de la vie des champs, ils sont éminemment propres à coloniser. Servons-nous donc de ces avantages, utilisons ces qualités qui sont notre partage, et nous formerons une population heureuse et forte. La vie du cultivateur est si belle ! Il est tranquille, il sait qu'il aura toujours du pain pour lui et sa famille ; la terre est un fonds inépuisable, pourvu qu'il sache l'entretenir et se servir de ses

bras. Il est indépendant, il ne doit qu'à lui-même sa subsistance, il ne l'attend pas d'autrui. Obligé de travailler à la sueur de son front, il n'a pas le temps ni l'occasion de chercher ces plaisirs qui ruinent la santé, amolissent les constitutions, tandis qu'un exercice rude et continu forme ces natures mâles et vigoureuses qui assurent la force et la prépondérance aux peuples adonnés aux travaux des champs ; de là l'axiome : « C'est aux peuples du Nord qu'appartient l'avenir. » La vie du colon, de l'agriculteur prépare les familles fortes, les nations morales et religieuses. Lorsqu'il a confié ses semailles à la terre, le cultivateur ne doit plus compter que sur le secours du ciel ; il lui faut des saisons favorables, des temps, des pluies, des soleils propices, autant de secours qui ne viennent que d'en haut. Alors ses pensées se portent aussitôt vers l'Auteur de toute chose, sa prière monte vers le Seigneur et il s'efforce par la fuite des vices et la pratique des vertus, de se rendre la Divinité favorable. Travaillant au sein d'une nature remplie de mystères et de merveilles, qui chante sur tous les tons et dans toutes les gammes les perfections de Dieu, l'homme des champs sent le besoin de s'unir à ce concert universel, pour célébrer son Seigneur et son Maître. La religion est pour lui une nécessité, une espérance, une consolation. Dans cette classe de la société nous trouvons les âmes à la foi et à la charité robustes : or, nous le savons, les nations religieuses seules nourrissent en elles-mêmes le germe des grands et immortels avénirs. Les peuples agricoles, dont la vie et le bonheur sont attachés au sol, fournissent les vrais patriotes. En première ligne ils veulent la paix, l'ordre. Tout bouleversement politique devant leur aïre, ils tiennent à ce qui fait la force d'un pays, la conservation des bonnes lois et des institutions. Ils aiment cette terre arrosée de leurs sueurs, et ne sont plus portés à la vie de voyages et d'aventures. Donc, faisons des colons, encourageons l'agriculture, montrons-en la beauté et la force, et l'émigration cessera.

À un autre point de vue, l'influence politique appartient aux propriétés. C'est un principe compris et admis par tout le monde. De là le mot d'ordre : « Comparons-nous du sol. »

Comme Canadiens-Français, nous ne pourrons, du moins pour un temps, faire sentir fortement notre influence que dans la Province de Québec. Elle nous appartient par tous les droits. Ce sont nos pères qui l'ont établie, l'ont fait grandir. C'est ici que se trouvent concentrés nos souvenirs glorieux, comme nos souvenirs d'infortune. A nous de la conserver. Emparons-nous du sol. M. Labelle est convaincu, et quand on l'écoute on partage vite son opinion, que la vallée d'Ottawa est appelée, comme celle du Saint-Laurent, à être un noyau de la population canadienne. Maîtres de cette partie du pays aussi vaste qu'un empire, il veut que là nous fondions une province aussi grande, aussi riche que celle de Québec, à elle en tout semblable, par les idées, les sentiments, la langue, les mœurs et la religion; une sœur plus jeune, mais sincèrement attachée à son aînée, prête en toute occasion à lui prêter son appui.

Aussi la connaît-il, cette vallée de l'Ottawa ! Il a traversé ses forêts, escaladé ses montagnes, visité l'un après l'autre ses vallons, remonté, descendu ses rivières, parcouru ses lacs nombreux. La richesse des terres, des bois, des mines, les pouvoirs d'eau lui sont aussi familiers qu'à moi les diverses parties de ma chambre.

« Ici terre grise, là terrain de marne, tout près sucrerie, forêt de pins; » et il vous débite cela avec volubilité, comme un enfant qui sait bien sa leçon. Il vous indique les sites sur les cartes qui sont le principal ornement de ses salles. Maintenant, qu'on vienne attaquer son pays; il est prêt à vous prouver que ceux qui le déprécient, sont des ignorants qui n'ont visité que l'entrée des Laurentides, et il vous renvoie à ceux qui, comme lui, ont passé par l'onde et le feu pour se rendre compte des richesses de ces terres nouvelles et méconnues. La Rivière Rouge fait l'admiration de ceux qui la parcourent. Les colons partent un peu incrédules, reviennent enchantés et retournent bravement installer leurs foyers, commencer leur établissement.

Déjà plus de vingt paroisses se forment ou sont formées. M. Labelle pousse vigoureusement son œuvre. Un rang de plus de 73 milles (100 kilomètres) de long est établi sur tout

son parcours, et, ce printemps, la colonisation aura atteint le grand Nominique, cette terre promise où les Jésuites jettent les fondements d'une institution qui renouera leur histoire avec les traditions de leurs premiers Pères dans la colonie.

M. Labelle espère donner bientôt un grand coup. Jusqu'ici il s'est contenté de préparer les voies, de dresser les batteries : que le gouvernement exécute les arpentages, fasse ouvrir les chemins qui lui sont nécessaires, alors il fera ce qu'il appelle son grand mouvement, et une nouvelle province aura surgi dans la province de Québec.

Celui qui mène à bon terme ces entreprises pénibles, est un pauvre curé de campagne (que les citoyens de Saint-Jérôme me pardonnent l'expression). On ne dira point qu'il est riche des biens de la fortune, mais il a une grande intelligence, un cœur large; c'est un citoyen zélé, dévoué, qui ne vit que pour sa patrie, qui sait mettre tout au service de la religion et tout rapporter à Dieu. Il aime ses concitoyens, mais il a un culte particulier pour le brave qui ne craint point de s'enfoncer dans la forêt. Il connaît par leurs noms ces intrépides pionniers, s'informe de leurs besoins, leur donne des conseils et des encouragements, se réjouit et s'enorgueillit de leurs succès. Aussi il faut voir l'accueil qu'il leur donne, quand ils descendent des montagnes et viennent le saluer.

Le Nord lui appartient, il en parle comme un seigneur parle de son domaine. Les nouvelles populations lui reconnaissent, en fait, pouvoir de haute et basse justice dans ces régions. Il règne, et je doute qu'il ait jamais existé roi plus puissant sur les esprits et les cœurs que le curé Labelle. Dans ces forêts on ne demande point quels ministres gèrent le pays, quelles lois nos législateurs ont jugé à propos de décréter; mais on demande ce que pense M. Labelle, ce qu'il désire. On ne menace plus son ennemi des juges, des huissiers, mais on déclare qu'on informera M. Labelle, et ce nom est synonyme de justice. Le curé de Saint-Jérôme semble habitué à cet état de choses. Il regarde ce pays comme son patrimoine, et en bon père, il le distribue par larges morceaux à ses enfants, comme il appelle les colons.

Dernièrement, j'allais à Saint-Jérôme, pour régler avec M. Labelle l'affaire du Pacifique qui paraissait embarrasser nos hommes d'État. Avec moi, arrivaient et la malle et les visiteurs. Les lettres s'amoncellent sur la table. C'est un colon qui se plaint d'être tracassé par les commerçants de bois, ces fameux possesseurs de limites; c'est un agent qui demande des ordres, un autre invoque aide et secours; c'est un ministre qui semble s'intéresser à la colonisation et bénit l'œuvre de M. le curé. Un autre est riche de 6,000 piastres, il veut jouir et s'enrichir en même temps; que M. Labelle daigne lui désigner une ferme, M. le curé passera la nuit à faire sa correspondance. Le train a conduit à Saint-Jérôme des colons en espérance. Ceux-là sont les bienvenus, il faut voir avec quelle rapidité M. le curé les mène d'un appartement à l'autre, d'une carte à l'autre, leur fait visiter les cantons Joly, Boucherville, Chapleau, Marchand, Labelle, Loranger; avec quels détails sont énumérés les inconvénients et les avantages des lieux. Parfois le bon curé s'arrête, et ajoute en souriant: « Vous comprenez? » Ces braves gens qui n'ont pu suivre sur les cartes, mais ont bien vu qu'il s'agit de quelque chose de beau, inclinent la tête et murmurent un « oui ».

Pourvu qu'on écoute, tout est bien. Quand il s'agit de la colonisation, M. Labelle n'exige pas qu'on fasse les questions, il les pose lui-même et ajoute les réponses. Qu'un enfant lui prête attention, je crois qu'il lui parlerait volontiers pendant une heure sur ce sujet, et finirait en disant: « Voilà un enfant intelligent, il comprend les choses. » L'an dernier, après un discours qu'il avait fait à Montréal, M. Labelle reçut d'un riche citoyen 500 piastres pour bâtir une chapelle. Il devait taire le nom de ce bienfaiteur. J'arrive à Saint-Jérôme; M. le curé me dit en me donnant la main: « Voilà un brave homme, un citoyen intelligent; il comprend; parmi les œuvres, il sait apprécier les meilleures. » Puis à chaque instant il reprenait: « Quel homme intelligent! » Le matin, à cinq heures, je descendais de ma chambre, M. le curé vint à ma rencontre, je crois qu'il avait écrit toute la nuit. « Bonjour, M. Labelle, avez-vous

bien dormi ? » — « Oui, c'est un brave citoyen ; si tout le monde comprenait comme lui... »

Je suis d'avis que le meilleur moyen de gagner son amitié, c'est de parler de la Rivière Rouge, et d'apprécier, comme elle le mérite, l'œuvre de la colonisation. M. de Lalonde, délégué français, devait aller lui rendre visite. « Viens donc, me disait-il, tu feras la connaissance de ce Monsieur. Certes, c'est une bonne tête, une intelligence d'élite. Tiens, il a compris de suite qu'il faudrait lancer une voie ferrée dans la région du Nord. »

Un jour, je lui demande si le Nord est un beau pays, s'il a des charmes, s'il est poétique. Alors je compris que l'on parle bien de ce qu'on aime. Dans un langage délicieux, plein de jeunesse et de fraîcheur, animé par des images pittoresques, il me traça, comme un artiste, à grands coups de crayon, un tableau admirable. Cette vallée, qui est aussi riche que celle du Richelieu, peut revendiquer tous les traits que Flavius Joseph emploie pour décrire la Terre promise. Il me représenta les beautés sauvages et grandioses de ces vallons couchés au pied des montagnes vers lesquelles ils s'élèvent en une pente douce et couronnée d'arbres précieux et au beau feuillage. Il me fit descendre ces rivières qui s'enroulent comme les anneaux d'un serpent autour des monts, arrosent ces terres et donnent une voie de communication facile avec l'Ottawa, le Saint-Maurice, le Saguenay. Il me décrivit le spectacle du soleil levant ou du soleil couchant sur ces lacs, aux bras étendus, baignant les plus riches lopins de terre, tous grouillants de la carpe, de la truite et autres habitants aquatiques. Il me fit entendre le bruit des torrents, des chutes et des rapides, le murmure des vents dans la sombre forêt, le chant de l'Indien sous la tente du voyageur. Bref, c'est un pays qui a captivé son cœur et je ne doute point qu'il finisse par léguer ses os à ces régions éloignées.

Lorsque l'âge et les travaux auront miné cette puissante organisation ; lorsque les labours, les courses, les mille soucis auront épuisé cette activité, il ira demander le repos, la paix et ces dernières jouissances tranquilles

dont la vieillesse a soif, à ces solitudes immenses et animées de mille harmonies. Il me semble que ses cendres goûteront mieux l'éternel repos, si sa tombe se creuse et si son tombeau s'élève sur cette langue de terre qui s'avance vers le soleil dans le grand Nomingue. La vague, poussée par la bise venue du sommet des montagnes, roulera sur cette plage; son murmure ne troublera pas son dernier sommeil, mais résonnera doucement à son oreille et réjouira son ombre. Le colon passant se découvrira avec respect devant la tombe de celui qu'il appelait son ami, son protecteur; il saluera par une prière cette croix, signe d'espérance immortelle; le sauvage, la montrant à ses enfants, redira la légende de l'intrépide missionnaire; et le voyageur, attiré par les beautés de cette grande nature, s'inclinera devant le tombeau du grand citoyen, du grand patriote. Il retournera meilleur, plus dévoué à sa patrie, il aura appris ce que peut un homme dominé par une idée qu'il veut mettre à exécution.

SIM.

---

## LE ROI DU NORD

(Extrait des « *Annales Térésiennes* », publiées à Montréal, Canada.  
Octobre 1882.)

« Quel spectacle! que c'est beau! » Ce cri s'échappe de lui-même de nos poitrines au moment où, tout à coup, nous arrivons sur le sommet le plus élevé de la *Repousse*.

C'est la plus haute des montagnes que traverse le chemin qui conduit à la Rouge. C'est là la *muraille de Chine* qui, pendant si longtemps, a fermé à la colonisation les pays de l'intérieur et en a protégé les belles forêts de bois francs contre les invasions de la hache et de l'agriculture, jusqu'à ce qu'enfin un conquérant nouveau en ait franchi les diffi-

cultés, pour lancer dans ces plaines fertiles ses nombreux bataillons.

A nos pieds, à des centaines de mètres de profondeur, s'étend une plaine longue, d'abord étroite, qui va toujours en s'élargissant, au milieu de laquelle, sur les deux côtés d'un chemin qui serpente, on aperçoit une file non interrompue d'habitations et de champs cultivés. Devant vous, à perte de vue, sont couchés les uns à côté des autres, comme autant de meules de foin, monts, collines et coteaux, tapissés de moissons, d'arbres, de feuillage et de verdure. Aux affaissements du sol vous devinez sur votre droite la vallée de la « Diable », en face la vallée de la « Rouge ». Les nuages se sont déchirés et laissent voir une longue traînée de ciel bleu, et le soleil couchant, de ses rayons dorés, éclaire et empourpre ce paysage. Instinctivement ma pensée se reporte en arrière, à Saint-Jérôme, et je me dis : « Quelles émotions dut éprouver le curé Labelle, quand, au mois d'octobre 1872, après une ascension difficile dans l'eau et la boue jusqu'aux genoux, il s'arrêta sur ces hauteurs pour la première fois, et qu'il vit se dérouler devant lui ces campagnes sans limites. C'était la Terre promise se dévoilant aux regards et aux aspirations de Moïse, c'était la réalisation de vœux et de rêves longtemps caressés. Quel noble orgueil doit faire battre son cœur chaque fois qu'il repasse en ce lieu, et que, du haut de cet observatoire qu'a élevé la nature, il considère la contrée immense que son esprit d'entreprise a ouvert au bien-être de ses concitoyens et aux prospérités du futur. »

Lorsque Vasco de Gama, le premier, doubla le cap de Bonne-Espérance, la fable rapporte que le génie de ces mers inconnues, le géant Adamastor, se dressa devant le hardi navigateur, lui fit les menaces les plus terribles s'il osait continuer sa course, et lui prédit les malheurs sans nombre qui poursuivraient son audace et son entreprise. Certes, si ces forêts profondes et mystérieuses avaient eu, pour en défendre l'accès, un génie malfaisant, il aurait pu, lorsque le curé Labelle s'apprêtait à descendre le versant occidental de la Repousse, se poser aussi devant lui et lui dire : « O le

plus téméraire des mortels, comment oses-tu violer mon sanctuaire, envahir mon empire? Sache que j'opposerai à ta marche la barrière de montagnes infranchissables, de rivières pleines d'écueils, de rochers escarpés, de marais insondables, de fourrés aux branches entrelacées; les pluies d'orage t'inonderont, la foudre grondant tombera à tes pieds, des nuées de cousins dévorants te harcelleront. J'endormirai le public dans un lourd sommeil d'apathie, j'entretenirai l'indifférence des gouvernants, je susciterai contre tes desseins les préjugés populaires; je découragerai par des difficultés de toute sorte les premiers colons qui sur ta parole s'enfonceront dans la forêt. Je ferai naître sous tes pas les déceptions, les trahisons, les sottes railleries, les jalousies de clocher, les résistances occultes, les rivalités dissimulées, les rancunes; pour se venger de toi, on jurera mort à ton œuvre. Retourne, ou je te déclare une guerre sans paix ni trêve.»

Le curé Labelle aurait pu répondre: « Je n'ignore point les embarras inextricables au milieu desquels je me jette comme tête baissée; les grandes œuvres ont toujours passé par le creuset de l'épreuve. Mais rien ne pourra ébranler mon courage. Pour moi, il s'agit d'apporter un remède à la plaie de l'émigration qui nous dévore, de prévenir l'agglomération trop rapide de nos gens dans les faubourgs des grandes villes, de sauver notre race des flots de l'émigration étrangère qui menace de l'engloutir; d'ouvrir aux fils de nos cultivateurs une carrière qui convienne à leurs habitudes et à leurs inclinations; de former des populations mâles et robustes qui sont les bases indispensables de tout grand édifice social; d'établir et de multiplier ces campagnes heureuses où les familles se développent dans la paix, où la religion et la vertu règnent en maîtresses; d'agrandir du double cette province de Québec qui nous appartient, et d'assurer à notre nationalité sa part d'influence dans les conseils de la Puissance. Quand on poursuit un tel but, on ne recule pas devant les obstacles. La patience, la persévérance et la justice, tôt ou tard, finissent toujours par triompher.» Et le curé Labelle a tenu parole. Il a mis au service de son idée

les facultés d'une grande âme, les forces d'un corps vigoureux, l'influence d'une position unique. Nous savons ce qu'il a, dans l'exécution de son projet, dépensé de détermination, de constance, d'opiniâtreté, d'ardeur enthousiaste et de prodigieuse ténacité.

D'abord, il a voulu commencer par parcourir, étudier et connaître le pays. Chose incroyable, depuis douze ans, il a fait de ce côté jusqu'à vingt-neuf voyages, quelques-uns ont duré trois et quatre semaines. Accompagné de son *fidèle Isidore*, guidé par d'habiles sauvages, rien n'a pu l'arrêter, ni les portages impossibles, ni les saults courroucés, ni les pluies battantes, ni les neiges fondues, ni les accidents, ni les maladies. Les pics des montagnes ont été escaladés, les retraites des forêts sondées, les secrets des vallons explorés. Son canot d'écorce avec délices a remonté la rivière Rouge en suivant ses méandres multiples, entre deux rives fertiles, à l'ombre de forêts vigoureuses; il ne s'est arrêté qu'à la ligne des terrains stériles et rocailleux, à 125 milles de Saint-Jérôme; il s'est promené sur tous les affluents de la Rouge: la Diable, la Macassé, la Sagué et la Maskinonge; il a parcouru les centaines de lacs enchanteurs dont la surface de ce pays est parsemée; même il a sauté dans la « Nation » pour la descendre depuis sa source jusqu'aux établissements d'Hartwell. Il n'est pas un coin de ce vaste Nord qu'il n'ait visité, il en connaît toutes les richesses forestières, agricoles et minières. « Ici, nous dit-il, il y a un pouvoir d'eau, le sol est composé de cette belle terre jaune qui se travaille comme du beurre; là on rencontre les filons d'une mine de fer, des traces de chaux cristalline, le terrain est composé de marne; plus loin on admire un riche lopin de terre grise, de belles forêts de bois francs, d'abondantes *sucreries*, etc. » Enfin chaque canton lui est aussi familier que les divers appartements de son presbytère.

Pour secouer l'indifférence du public, pour renverser les préjugés d'un trop grand nombre, il parlera de sa colonisation. Il en parlera continuellement, à propos de tout, dans sa maison, dans les wagons de chemin de fer, sur les places publiques, le jour, le soir et bien avant dans la nuit: comme

saint Paul, sur ce sujet, il prêchera à temps et à contre-temps, il en reste toujours quelque chose. Il en parle avec une conviction qui, bon gré mal gré, porte dans les esprits la persuasion : il ferait entendre un sourd, voir un aveugle. Il en parle à un seul homme aussi volontiers qu'à une assemblée nombreuse : un homme converti à ses idées est un apôtre qui les propage. Sa correspondance est vaste et multipliée, elle embrasse la province de Québec, les provinces du Golfe et les États de la Nouvelle-Angleterre. Il écrit dans les journaux, il fait écrire, il met les rédacteurs dans ses intérêts, les articles se succèdent courts et bien frappés, une goutte d'eau finit par creuser la pierre. Il fonde sa *Société de Colonisation*, dix centins par année sont bien peu de chose, mais la charité opère des merveilles, le denier de la veuve a bâti le temple de Jérusalem. Un prêtre va de paroisse en paroisse expliquant l'œuvre nationale, les résultats immédiats peuvent être minimes, mais la bonne nouvelle est publiée partout, la bonne semence est jetée dans toutes les couches de la société ; par la force des choses elle portera son fruit. Il a obtenu de son évêque et du Saint-Siège de nombreuses indulgences au profit spirituel des associés : au retour de chaque printemps à la Saint-Isidore il y a grande fête religieuse, les bénédictions du ciel sont autant de rosées bienfaisantes qui arrosent et fécondent l'entreprise.

Le premier soin du grand organisateur est de planter au milieu du canton une croix, de marquer la place d'une chapelle, de la bâtir au plus vite. Bientôt on voit à l'envi les colons se presser autour de la maison de la prière : il en coûte moins à nos familles chrétiennes de s'enfoncer dans la forêt quand elles savent qu'elles auront près d'elles les secours et les consolations de la religion. Même il aura recours à d'innocents stratagèmes. Il fera répandre le bruit que les gens de Saint-Jérôme se préparent à aller prendre en masse les lots de certains cantons ; la nouvelle court comme une traînée de poudre, les habitants de Sainte-Agathe, par une émulation bien légitime, pour ne pas se laisser couper l'herbe sous le pied, se jettent dans les dits cantons. Près de l'emplacement de l'église d'Amherst, il

prend des lots pour lui-même, pour sa mère, pour son serviteur, la renommée publie le fait au loin, les colons envahissent Amherst et, dans leur ardeur, ne respectent pas même les lots du curé. Déjà une grande partie de la population des paroisses du Nord est déplacée, Saint-Jérôme a fourni à la Rouge des centaines de colons, le mouvement gagne Sainte-Thérèse, et par tout le district de Montréal l'opinion s'émeut. C'est là l'ouvrage d'un seul homme.

Le gouvernement de la province n'a pas dans ses coffres les trésors de Crésus, les octrois pour la colonisation sont limités; le lac Saint-Jean, le Haut du Saint-Maurice, diverses autres parties du pays se disputent la maigre pitance, tous les hommes publics ne comprennent pas également les promesses de la forêt; de ce côté le curé Labelle eut des montagnes à soulever. Que de voyages il fit à Québec! Il passa des semaines et des mois au siège du gouvernement. Fidèle à son poste comme un bon député à son siège, chaque jour le voyait dans les couloirs de la Chambre ou dans la salle des comités. Sans se fatiguer, il expliquait cent fois la même thèse tantôt à un membre, tantôt à un autre, il insistait auprès des ministres. Pour lui les partis politiques ne sont rien, son œuvre intéresse la nation tout entière, elle s'élève de cent coudées au-dessus des intérêts et des rivalités de parti. « Ouvrez des routes, bâtissez un pont sur la Diable, jetez-en un autre sur la Rouge, avancez du côté du Nominique, faites arpenter de suite les cantons; déjà de tous côtés les colons vous débordent. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de lever les obstacles qui s'opposent à ma marche, c'est de retenir dans les limites de leurs droits les grands commerçants de bois, c'est de me suffire avec les chemins et les arpentages, et la colonisation avancera à pas de géant. »

Il aime les colons comme ses enfants. Avant leur départ, il passe des heures à leur donner des renseignements et des conseils. Il les connaît tous par leur nom, il se réjouit de leurs succès. Il les visite souvent, disant la messe dans leur *chambrier*, leur distribuant le pain et les forces de l'Eucharistie. Le soir, quand, près du feu, ils se réunissent autour de lui, il sait les égayer par ses histoires; pour les encou-

rager il les initie à ses vastes projets, il leur trace la peinture la mieux sentie de leur existence honnête et paisible, il fait briller à leurs yeux les espérances et les gros revenus d'un avenir peu éloigné. Aussi, quelle confiance ces braves gens ont-ils en sa prudence et en son dévouement ! *Sim*, dans ses charmantes chroniques, disait avec beaucoup de vérité : « Les nouvelles populations lui reconnaissent, en fait, pouvoir de haute et de basse justice dans ces régions. Il règne, et je doute qu'il ait jamais existé plus puissant roi sur les esprits et sur les cœurs. Dans ces forêts, on ne demande point quels ministres gèrent le pays, quelles lois nos législateurs ont jugé à propos de décréter ; mais on demande ce que pense M. Labelle. On ne menace plus son ennemi des juges, des hulsiens, mais on déclare qu'on informera M. Labelle, et ce nom est synonyme de justice. »

Quant à ceux qui l'opposent, qu'ils soient sincères ou ne le soient pas, le cure Labelle, dont le caractère n'a jamais connu le fiel ni l'amertume, dont l'indulgence est grande pour les faiblesses et les travers de l'humanité, sans rancune, sans leur répondre, s'en venge en continuant tranquillement son chemin et son œuvre, répandant les bienfaits de son zèle sur le pays tout entier, et par là leur faisant du bien à eux-mêmes. On peut dire de lui ce que *Lefranc de Pompignan* disait de *J.-B. Rousseau* persécuté, quand il le comparait, dans une hyperbole poétique, à l'astre du jour :

Le Nil a vu sur ses rivages  
Les noirs habitants des déserts  
Insulter par leurs cris sauvages  
L'astre éclatant de l'Univers.  
Cris impuissans, fureurs bizarres !  
Tandis que ces monstres barbares  
Poussaient d'insolentes clameurs,  
Le dieu, poursuivant sa carrière,  
Versait des torrents de lumière  
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Or ces torrents de lumière, ou plutôt, dans le cas présent, ces bienfaits qu'il repand sur ses concitoyens, c'est l'établissement de plus de vingt cantons, c'est la fondation de vingt paroisses où fleuriront la foi et les mœurs de nos

pères ; c'est l'érection, déjà accomplie ou prochainement effectuée, de vingt églises à la gloire du Dieu Très-Haut ; c'est l'abondance que, par son entremise, ont trouvée trois mille familles qui, sans cela, auraient traîné leur vie dans la gêne et les souffrances de la pauvreté ; c'est la connaissance des ressources du Nord qu'il a répandue dans toutes les classes de la société ; c'est l'agrandissement de la patrie canadienne ; c'est le coup mortel qu'il a porté au fléau de l'émigration qui nous décime ; c'est le courant qu'il a établi dans l'opinion publique vers les terres nouvelles ; c'est l'élan qu'il a donné à la colonisation, élan devenu, grâce à ses efforts, puissant et irrésistible, au point qu'il ne peut dorénavant que grandir, sans qu'il soit au pouvoir de personne de l'arrêter. Sans doute, il a rencontré, dans son entreprise, le secours de collaborateurs intelligents et zélés ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il a été le créateur, l'âme et le soutien de ce mouvement colonisateur qui a envahi la Rouge. « Le curé Labelle, s'est écrié M. Buies, est un génie créateur qui, à la profondeur et à la largeur des idées, joint l'enthousiasme fécondant et la rapidité de l'exécution. Il est l'apôtre patriote possédé d'une seule et unique pensée, d'une seule passion qui l'absorbe, le tourmente et le pousse sans relâche à l'action, ne lui laisse aucun instant pour penser à lui-même ou à des intérêts étrangers. »

Quand on a produit de telles œuvres, quand on s'est dépensé avec un tel dévouement, on est en droit de parler haut, et de le faire avec autorité. « Concitoyens, dit souvent le curé Labelle, la colonisation est la grande nécessité du présent ; en réparant les incuries du passé, elle prépare les succès et les gloires de l'avenir. Il est de notre devoir de réunir toutes les volontés, de mettre en commun toutes les énergies pour nous emparer du sol, pour étendre au loin et au large les racines et les ramifications de la nationalité, et pour donner ainsi la main à la Providence qui nous veut de hautes destinées. Pourquoi consumer nos forces dans des discussions oiseuses et des luttes fratricides ? Pourquoi s'acharner à vilipender et rabaisser des compatriotes illustres pour permettre à des étrangers indifférents ou hostiles

de monter à leur place ? Pourquoi dépenser tant de jeunesse, d'activité et de persévérance au service d'ambitions déguisées, d'orgueils froissés, de rancunes secrètes et d'aspirations avortées ? Pourquoi, entre frères, nous faire une guerre acharnée, irréconciliable pour de simples nuances d'opinions ? Pourquoi attacher tant d'importance à des bagatelles politiques qui passent, et laisser de côté les grands intérêts nationaux qui demeurent ? Les Grecs de Constantinople, quand l'ennemi était aux portes de la ville, consumaient leurs journées à épiloguer sur une question de grammaire ; les Grecs de Constantinople ont disparu comme nation, ils sont devenus les serviteurs de vainqueurs orgueilleux. A nous d'être plus sages. La charité pardonne, la raison oublie, le sang rapproche, la foi unit, et l'union fait la force. »

---

## HOMMAGE DU CLERGÉ ET DU PEUPLE

AU CURÉ LABELLE

A L'OCÉAN

DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE SA NAISSANCE

---

(Extrait du journal *le Nord*, publié à Saint-Jérôme, Canada,  
29 novembre 1887)

### NOTICE BIOGRAPHIQUE

Samedi, le 24 de ce mois, était le cinquantième anniversaire de la naissance du curé Labelle, mais ses paroissiens de Saint-Jérôme, ses amis du Nord, de Montréal et de tout le pays, ont choisi le 29 de ce mois, pour chômer cette fête. Comment pourrions-nous exprimer les sentiments qui débordent de tous les cœurs en ce grand jour ?

Comment redire les vertus, les talents, les ressources inc-

puisables de cet esprit, de cette intelligence d'élite, véritable vase de prédilection que la Providence s'est plu à orner de ses dons les plus riches et les plus précieux ?

Nous sommes en face de l'une des plus grandes figures de notre temps, et ce serait vain effort pour nous, que de chercher à l'envisager dans l'ensemble et les détails de ses proportions, pour en faire saisir toutes les beautés et toute la majesté : nous le déclarons d'avance, ce sujet est au-dessus de nos forces, et du reste, des liens assez étroits, qui seront pour nous l'objet d'une reconnaissance impérissable, pourraient peut-être faire croire à l'exagération. Arrêtons-nous donc à deux ou trois idées préliminaires, puis laissons la parole à M. G. E. Desbarats qui a écrit, dans l'*Opinion publique*, en 1878, une excellente notice biographique du cure Labelle.

Le cure Labelle compte maintenant près de trente années d'activité fébrile, incessante, de courage, d'énergie indomptable ; sa carrière, plutôt tourmentée que calme et paisible, est, personne ne l'ignore, déjà aussi féconde en grands résultats, que plusieurs existences ordinaires réunies ensemble. Le corps se porte bien généralement, mais parfois demande un repos que la volonté refuse par instinct, par suite de cette fièvre de travail et d'activité, qui le dévore et le consume sans lui laisser ni trêve ni relâche. L'esprit est toujours vivace, vigoureux, et l'intelligence et le jugement, mûris sous le travail du temps, donnent aujourd'hui les fruits les plus nombreux.

A cinquante ans, le cure Labelle répand encore partout le mouvement, l'activité, la vie, tant la nature a mis chez lui de sève et d'exubérance ; il est essentiellement expansif de caractère, et ceux qui l'entourent ne peuvent faire autrement que de s'imprégner de ses idées, de ses projets, de ses espérances, tant il sait bien les faire connaître et en montrer le côté séduisant, généreux, patriotique. On ne peut se défendre de l'action de cet homme, et il n'est pas surprenant qu'il ait exercé, dans toutes les sphères, une influence souvent dominante, décisive. La grandeur des conceptions, la vigueur qu'il déploie dans l'exécution des

entreprises les plus difficiles, son désintéressement proverbial, son jugement sain et constamment servi par des études approfondies et variées, une mémoire étonnante, un caractère capable de se plier aux diverses circonstances les plus disparates et les plus nouvelles, une droiture d'intention inébranlable, une franchise et une honnêteté qui ont toujours été pour lui la meilleure des politiques, voilà certes, entre autres, assez de qualités pour faire, au Canada, du curé Labelle, l'homme peut-être le plus écouté et le plus admiré de notre époque.

Où son influence ne s'est-elle pas fait sentir? Où ses conseils n'ont-ils pas porté la prudence et la sagesse? Quand son esprit est-il resté embarrassé devant les problèmes les plus ardu de la théologie ou de l'économie sociale et politique? Quand son courage a-t-il reculé devant un obstacle, devant des adversaires, et quand sa vertu a-t-elle fléchi devant les séductions d'un siècle corrompu? L'habit sacré qu'il porte, a-t-il jamais reçu une souillure? n'est-il pas aussi pur qu'au jour même où le jeune lévite le revêtait, en vouant son existence au service de Jésus-Christ?

Ici, goutte d'eau qui fraye son passage avec patience et lenteur, à travers les obstacles que les hommes et les choses peuvent semer sur son chemin; là, torrent impétueux qui renverse tout avec fracas, le curé Labelle a réussi dans toutes ses entreprises; mais aussi ses entreprises étaient grandes, nationales, elles devaient tourner au bien de la religion, de la patrie; on le savait, on le sentait, et il n'y avait que les ennemis de la religion et de la patrie qui cherchassent à lui barrer passage. Aussi a-t-il pu s'emparer des positions les plus difficiles, de forteresses regardées comme imprenables; mais jamais on ne le vit toucher au butin du vaincu, partager les dépouilles des victimes, ou imposer d'injustes conditions au nom du plus fort. Jamais il ne voulut éteindre la mèche qui fumait encore et triompher de la faiblesse de ceux qu'il désarmait: ce qu'il recherche, c'est le triomphe de la vérité, de la justice, la grandeur du pays, non l'humiliation des hommes, l'abaissement des caractères.

Richelieu disait : « Je n'ose rien entreprendre, sans y avoir bien pensé, mais quand j'ai une fois pris ma résolution, je vais droit à mon but; je renverse tout, je fauche et je couvre tout de ma robe rouge. » En lui le prince de l'Église s'effaça devant l'homme d'État. Sous ce dernier rapport, ce n'est pas sur Richelieu que M. Labelle a pris modèle. Mais changeons le lieu de la scène, transportons-la sous un ciel plus élément, loin de l'atmosphère de la cour de Louis XIII, loin du théâtre sanglant de la guerre et des meurtres où Richelieu dut accomplir son rôle d'homme d'État, et nous trouverons, à un certain point de vue, beaucoup de similitude, dans le caractère et les œuvres, entre le grand ministre français et l'humble prêtre canadien qui, en quelques années, va changer la face de la Nouvelle France. L'un a contribué puissamment à fonder la colonie canadienne; l'autre, quand son œuvre de colonisation sera complétée dans toute l'étendue de sa conception, aura doublé la valeur, la richesse, la puissance de notre province; ils auront eu la même énergie, le même courage; sur un théâtre différent, ils auront obtenu des succès également éclatants.

Qu'il nous soit permis d'ajouter que la vie du curé Labelle est un exemple illustre pour tous ceux qui veulent être véritablement patriotes, ne servir que la religion et la patrie. Il est un des types les plus accomplis de cette belle race franco-canadienne, qui est appelée à faire de grandes et nobles choses, si elle sait se rappeler l'histoire de son origine, de ses luttes, de ses triomphes; si elle s'élève à la hauteur de la mission que la Providence lui assigne, et si enfin, mettant de côté les cruels déchirements de la politique, l'acharnement des luttes fratricides dont nous sommes témoins aujourd'hui, elle sait travailler à la grandeur commune du pays, comme le curé Labelle, avec énergie, foi en Dieu et espérance en l'avenir.

La véritable race franco-canadienne, la race des Français catholiques, s'est incarnée dans la forte tête, dans le grand cœur du curé Labelle, et dès aujourd'hui, l'on pourrait lui élever un monument sur lequel il faudrait graver l'inscrip-

Non dédiée aux braves de tous genres, de tous temps, de tous pays : « Au curé Labelle, la patrie reconnaissante. »

Voici la notice biographique dont nous parlions plus haut :

• Le Révérend François-Xavier-Antoine Labelle, fils de M. Antoine Labelle, du village de Sainte-Rose, et de Dame Angélique Mayer, est né le 24 novembre 1833. Il commença, en 1844, ses études au collège de Sainte-Thérèse, où il termina un cours complet de huit ans. Il se fit remarquer dès lors par un jugement sain, une mémoire heureuse et tenace. La considération dont il jouissait parmi les élèves, lui valut d'être président de la société grammaticale, et vice-président de la société littéraire du collège. Ses études favorites étaient celles de l'histoire et de la philosophie. Il affectionnait surtout De Maistre, Balmès, de Bonald et Nicolas. Ce dernier, qu'il possédait presque par cœur, était son auteur favori, au point que le jeune Labelle était désigné par ses compagnons sous le nom de *Nicolas*.

• Il entra dans l'état ecclésiastique en 1852, au séminaire de Sainte-Thérèse, où pendant trois années il enseigna les éléments français et la méthode latine, en même temps qu'il remplissait les fonctions de maître de salle et d'étude. Il passa ensuite une année au grand séminaire de Montréal pour y étudier exclusivement la théologie.

• Il n'avait que vingt-deux ans, lorsqu'il reçut l'ordre de la prêtrise en 1856, à Sainte-Rose, des mains de Mgr Pinsonnault, huit jours seulement après le sacre de cet évêque.

• Mgr de Bitha avait le privilège d'ordonner un certain nombre de prêtres avant l'âge requis. Antoine Labelle fut le premier qui eut cet honneur. Il fut de suite nommé vicaire au Sault-au-Récollet, où il passa deux ans et six mois. Il n'eut qu'à se féliciter d'être le vicaire de M. le curé Vinet, depuis Monsignore, qui, au milieu des soins du saint ministère qu'il remplissait avec la plus sévère régularité, savait faire les honneurs de son presbytère, quand l'occasion s'en présentait.

• Dans les difficultés qu'eut à rencontrer M. Vinet pour la construction du couvent du Sacré-Cœur, le jeune vicaire lui fut d'un grand service. Il se fit aimer là comme ailleurs, et

ce fut avec regret que les paroissiens du Sault, le virent s'éloigner pour aller en aide au curé Morin, de Saint-Jacques le Mineur, dont l'état de santé demandait du repos; et auprès duquel M. Labelle passa neuf mois.

« En 1839, il fut nommé curé de Saint-Antoine Abbé, paroisse limitrophe des États-Unis, et mixte par la population. Il eut ici beaucoup de difficultés à aplanir, comme premier curé résidant en cette paroisse, qui avait été, quant aux fins civiles, partagée en deux par la division des comtés de Huntingdon et de Châteauguay. Tout était à créer au milieu des plus grands obstacles; il parvint cependant à faire ériger la paroisse civilement, ainsi qu'à l'organiser en corporation scolaire et municipale, malgré les influences électorales qui l'empêchèrent de parvenir immédiatement à son but. Des embarras religieux existaient aussi, mais, grâce à l'énergie et au tact de M. Labelle, ces difficultés s'aplanirent. L'impulsion que Saint-Antoine Abbé reçut pendant les quatre années que M. Labelle y passa, lança cette paroisse dans la voie du progrès, de telle sorte qu'aujourd'hui, elle compte comme une des plus prospères de la province. Elle est en frais de remplacer l'humble chapelle qui existait jadis, par une des plus belles églises et un des plus beaux presbytères du pays.

« C'est dans cette paroisse qu'il eut la douleur de perdre son respectable père, qui avait suivi son fils unique.

« Connaissant son énergie, sa charité et le tact qu'il savait déployer, Monseigneur l'envoya en 1863, à Lacolle, où de grandes difficultés surgissaient. L'évêque ayant fixé l'église en dehors du village, dans un endroit qu'on regardait comme le centre de la paroisse, une scission s'était opérée, alimentée par quelques protestants qui offraient même de l'aide pour bâtir une église dans le village. Quand M. Labelle y vint remplacer M. Bourbonnais, la position présentait des difficultés presque insurmontables; mais les habitants de Saint-Antoine prédirent à ceux de Lacolle, que rien ne résisterait à leur ancien curé.

« En effet, à force de persévérance et de diplomatie, il parvint à faire de Lacolle un des plus beaux établissements du

pays, malgré la science et la richesse liguées contre lui, et malgré les efforts des protestants qui possédaient en grande partie le territoire.

« Quand il quitta la paroisse, protestants et catholiques reconnurent son habileté, et admirèrent la justice de ses prétentions. C'est pendant son séjour à Lacolle que l'invasion féniennne eut lieu. Cet endroit offrait un accès facile à l'ennemi, étant à l'entrée de la plaine qui conduit à Saint-Jean. Mais le patriotisme que le curé réveilla dans le cœur de ses ouailles, eut assez de retentissement pour faire choisir une autre porte aux ennemis de la patrie. « Si les féniens entrent ici, disait aux habitants ce pasteur dévoué, je me mettrai à la tête d'une compagnie pour les repousser. »

« En 1868 il fut transféré à la cure de Saint-Jérôme. Après avoir passé ses premières années de prêtrise au milieu des luttes, il trouvait bon d'arriver dans une paroisse paisible et bien organisée. Il se jeta à genoux dans la porte de son presbytère pour remercier Dieu de sa miséricorde. Il trouva parmi ses nouveaux paroissiens l'esprit d'union, si efficace aux grandes œuvres. Le site du village, les progrès déjà inaugurés, l'intelligence et l'ambition de ses habitants, tout lui faisait présager une ère de bonheur, tel qu'il n'en avait pas encore goûté.

« Il ne connaissait le Nord que par la géographie et les ouï-dire; mais la position de Saint-Jérôme au pied des Laurentides, aux portes de cette vallée si grande et si fertile de l'Ottawa, lui ouvrait la perspective d'un vaste champ pour l'exercice de son patriotisme. Il voulut se convaincre par lui-même des ressources du pays, et, dans ce but, il organisa une exploration pour aller aux confins de la vallée. Il en revint persuadé que cette immense plaine devait être le berceau d'une population nombreuse et vigoureuse, dont le travail et les besoins alimenteraient un commerce important.

« Il songea immédiatement à un chemin de fer qui, en se rendant jusqu'à la Gatineau, ferait plus tard couler le commerce de ces contrées dans le sein de Montréal, tout en encourageant la colonisation; car il avait trouvé, dans son

voyage, des terres fertiles et des richesses forestières et minérales considérables. Il songea aussi à cette foule de bras vigoureux qui, après avoir reçu de la patrie tant de faveurs, s'en allait enrichir l'étranger, tandis que notre pays leur offrait de si inépuisables ressources à exploiter. « Chaque  
« sujet qui s'éloigne de l'ombre bienfaisante du drapeau  
« anglais, disait-il, c'est une perte pour le pays, un malheur  
« pour le sujet. »

« Mais avant de parler d'un chemin de fer, il fallait créer des routes pour alimenter cette voie; aussi, s'occupait-il de faire ouvrir des chemins de colonisation. Les hommes publics savent ce qu'il en coûte pour obtenir des faveurs d'un gouvernement qui, malgré son patriotisme et sa bonne volonté, ne peut aller aussi vite qu'il le voudrait dans la distribution des octrois d'argent.

« Les influences du Sud, qui prétendait n'avoir pas eu encore sa part légitime, tempéraient les élans généreux des ministres. M. Labelle avait un suprême argument : « Le Sud a  
« beaucoup reçu, le Nord presque rien; quand le Sud reçoit,  
« le Nord n'en profite pas, tandis que quand le Nord pros-  
« père, la richesse qui en découle se fait sentir au Sud. » Il supplia, fit antichambre, fut repoussé. « Tâchez donc de  
« nous débarrasser de votre curé, » disait un jour un ministre au membre du comté de Terrebonne. « Inutile,  
« répondit celui-ci; s'il vous ennuie, donnez-lui ce qu'il  
« demande; autrement, jamais vous n'en serez délivré. »

Ce fut après bien des démarches, bien des supplications, que le ministère acquiesça à cette juste contrainte, et fit la part du Nord, selon les moyens dont le gouvernement pouvait alors disposer.

Disons de suite que, dans ces luttes, le zèle du curé Labelle était secondé avec vigueur par le membre du comté, l'honorable M. Chapleau, ainsi que par son représentant aux Communes, M. Masson. Il sut s'attirer le bon vouloir des gouvernements qui se sont succédé, et fut soutenu par la sympathie et l'énergie des citoyens de Saint-Jérôme, parmi lesquels se distinguèrent les MM. Laviolette, M. J.-B. Lefebvre-Willemure, les MM. Prévost et de Montigny, M. William Scott,

M. J.-A. Hervieux et autres, qu'il serait long d'énumérer; car Saint-Jérôme tout entier est uni à son curé. Quand il s'agit d'œuvres publiques, les partis s'effacent. Les curés des autres paroisses du Nord ont aussi énergiquement appuyé les efforts de M. Labelle.

Mais l'œuvre principale de cet homme infatigable est certainement le chemin de fer commencé sous ses auspices, portant d'abord le nom modeste de chemin à lisses de bois, et aujourd'hui réalisé avec des lisses d'acier. C'est là que se déploya son énergie sans pareille. C'est dans la poursuite de ce projet qu'il entreprit des luttes, des voyages, des courses, des écrits, etc., dont faire le récit serait narrer l'histoire de l'enfance orageuse de deux grands chemins de fer. M. Labelle a toujours regardé le chemin de fer de Colonisation du Nord comme partie du chemin du Pacifique Canadien, et il s'intéressa fort à celui-ci. Il le considérait comme la grande artère qui devait porter les richesses de l'Ouest, et même du Japon et de la Chine, à nos ports de mer par l'intérieur du territoire canadien, favorisant et nourrissant le commerce et l'industrie sur tout son parcours. Il admirait le plan de sir George Cartier, et regrettait que sir Hugh Allan, grâce aux intrigues de ses adversaires, n'eût pu négocier l'emprunt nécessaire pour le mettre à exécution. Il voyait dans la construction du Pacifique un engin puissant d'immigration, et calculait que, dans dix ans, la contribution indirecte des émigrés au revenu fédéral, et l'augmentation de valeur des terres du Nord-Ouest, eussent payé en grande partie la dette qu'il aurait fallu contracter. Ses appréciations des avantages et des désavantages, présentés par les diverses routes, décèlent le coup d'œil d'un homme d'État. Il travailla aussi à la réussite du chemin de la rive Nord, par ses écrits, par ses visites et des démarches pleines d'à-propos. Mais son chemin de fer favori, c'était sans doute celui de Colonisation du Nord. On l'en appelle le père. Il ne peut guère en récuser la paternité. Dernièrement encore, il avouait à une réunion des membres de la presse qui lui faisaient visite, qu'un pareil enfant était de l'espèce qu'il était permis d'engendrer dans le sacerdoce. Il

remerciait en même temps quelques rédacteurs de journaux d'en avoir été les nourriciers et de l'avoir habillé. Si quelque doute existait, sur la part prépondérante qui revient à M. Labelle dans la gloire de cette œuvre, les quelques lignes suivantes, qui nous sont communiquées par un ami indiscret du curé de Saint-Jérôme, suffiront pour les dissiper.

Sir Hugh Allan lui écrivait en date du 21 juillet 1873 :  
« Mon cher curé Labelle, vous avez été content, j'en suis  
« certain, d'apprendre que le contrat pour la construction  
« du chemin de fer de Colonisation du Nord était enfin  
« signé. Ce résultat est, en grande mesure, dû à votre indus-  
« trie et à vos efforts infatigables, et s'il y a un homme qui  
« puisse s'attribuer la gloire de cette œuvre, cet homme,  
« c'est vous-même. »

L'honorable M. Abbott lui écrivait de Londres, le 5 mai 1873 : « Il est à regretter que votre saint office vous em-  
« pêche d'occuper, dans l'entreprise, la position à laquelle  
« vos efforts et votre influence vous donnent droit. Mais je  
« sais que la satisfaction d'avoir fait un grand bien à  
« votre pays et à vos compatriotes vous récompensera suf-  
« fisamment, à votre point de vue, de l'aide importante que  
« vous nous avez donnée dès le principe. »

« Aujourd'hui que le chemin est presque terminé, on peut  
bien décerner la couronne à qui la mérite.

« On sait que, par suite d'une foule de difficultés impré-  
vues, l'avenir du chemin de fer de colonisation fut encore  
menacé, même après que les travaux eurent été commencés.  
M. Labelle avait contribué à faire voter le million par Mont-  
réal, il décida le ministère de la Province à adopter le  
chemin et à le parachever. C'est même de lui, dit-on, qu'est  
venue l'idée de faire entreprendre le Grand-Tronc du  
Nord par le gouvernement. La part qu'il avait prise dans ces  
événements fut reconnue en quelque mesure par les com-  
missaires, qui donnèrent à l'un des deux premiers engins  
placés sur la ligne le nom de *Révérénd A. Labelle*.

« Au dîner qui eut lieu l'autre jour à Saint-Jérôme, ministres, représentants, journalistes, échevins, tous s'unirent, dans un concert de louanges à son adresse. Et, soit dit en

passant, le tact exquis qu'il manifesta en cette circonstance, confirmait ce qu'avait dit de lui, en pareille occasion, un citoyen distingué parmi nos frères anglais et protestants : « Le père Labelle, disait-il, aurait dû être premier ministre du Canada, au lieu d'être curé de Saint-Jérôme ! »

« Les Montréalais se rappelleront longtemps les processions de traîneaux chargés de bois qui, en deux occasions, sont arrivées en ville, conduites par le curé Labelle. C'était un présent que les habitants de Saint-Jérôme, à la sollicitation de leur pasteur, envoyaient aux pauvres de Montréal. La prochaine fois que Saint-Jérôme fera la charité, son cadeau viendra en chemin de fer.

« Au milieu de tout cela, M. Labelle a eu le temps de doter Saint-Jérôme d'un collège, jolie bâtisse en briques à trois étages, de quatre-vingts pieds de façade avec chapelle latérale, où la jeunesse de la paroisse reçoit une éducation commerciale, agricole et religieuse, sous les soins des Révérends Pères de Sainte-Croix.

« Aujourd'hui que le chemin de fer est terminé jusqu'à Saint-Jérôme, il faut l'alimenter. Le curé Labelle est persuadé que les Laurentides renferment des richesses minières importantes, et les rapports géologiques en font foi. Dernièrement, par exemple, on découvrait, dans Saint-Jérôme même, des indices les plus marqués d'une mine précieuse. De suite, il frappe à toutes les portes pour avoir les moyens de faire bénéficier le pays et son village de l'exploitation de ces minerais. Déjà, la paroisse a souscrit quelques milliers de piastres, et l'on doit se mettre à l'œuvre; mais les ressources sont si minimes, et les dépenses sont si considérables pour jeter les bases solides d'une exploitation efficace, qu'il lui faut de plus amples secours. Et, disons en passant que, les mines étant une des plus puissantes sources de la richesse d'un pays, on ne voit pas pourquoi les gouvernements n'alloueraient pas quelques subventions aux hommes énergiques, qui entreprennent de fouiller les entrailles de la terre d'une manière raisonnée.

« Tant d'occupations n'empêchent pas le curé Labelle d'être d'une régularité exemplaire dans l'exercice de son minis-

tière. Ses sermons sont toujours dignes de remarque par la lucidité et le sens pratique qui les caractérisent. Sincèrement orthodoxe, il ne dévie pas de la plus stricte doctrine de l'Église, qu'il ne trouve nullement incompatible avec le vrai progrès! Aussi, dans sa paroisse, l'Église favorise l'État et l'État aide l'Église, et tout le monde s'en trouve bien. Loin de s'enorgueillir de ses succès, il sait en faire remonter la gloire à Dieu, la cause première et l'auteur de toute grandeur.

« Les connaissances théologiques de M. Labelle sont très profondes, et il a souvent eu occasion d'élucider des questions fort difficiles. Mgr d'Ottawa l'a honoré de sa confiance en lui déléguant une partie de ses pouvoirs, aux fins d'ériger des paroisses canoniques dans la partie sud de son diocèse.

« Il est d'une affabilité engageante, et sait toujours trouver des instants pour parler de tout ce qui peut vous intéresser. Toujours prêt à rendre service au plus humble de ses paroissiens, il dépasse dans sa générosité les limites de sa fortune, qu'il ne se donne jamais le temps de calculer.

« Il reçoit avec une charmante bonhomie, dont la cordialité tient lieu de tous les raffinements de la civilité. Quand sa cave est vide, son fumoir est bien garni, et il est aussi à l'aise, dans un cas comme dans l'autre, pour recevoir les plus illustres personnages du pays.

« Ajoutons que sa digne mère, qui préside à l'administration intérieure de sa maison, contribue, par sa politesse et ses prévenances, à faire du presbytère de Saint-Jérôme l'hôtel le plus achalandé des paroisses environnantes. Les prêtres du voisinage et les hommes importants de la Puisseance, viennent souvent s'y instruire et s'y égayer. »

G. E. DESBARATS.

**Adresse du Clergé.**

Saint-Jérôme a rarement vu une démonstration aussi touchante, aussi grandiose que la célébration du cinquan-

tième anniversaire de la naissance de son curé. Les citoyens les plus marquants du Nord étaient accourus de partout avec un grand nombre de prêtres et d'amis de Montréal. Il y eut messe d'abord, puis présentation des adresses ci-dessous. Le clergé offrit au curé une magnifique montre en or avec chaîne; les citoyens de Saint-Jérôme, un pardessus bordé en fourrure avec bonnet de fourrure, et une soutane en drap superbe.

Voici l'adresse du clergé qui fut lue par le Rév. M. A. Nantel, Supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse.

*Au Rév. M. A. Labelle, Curé de Saint-Jérôme.*

« MONSIEUR LE CURÉ,

« Vos confrères et amis du clergé ne pouvaient rester étrangers à cette fête, à cet hommage solennel d'estime et de reconnaissance; et pour vous dire la part qu'ils y prennent; ils me prient d'être leur interprète auprès de vous. Cette tâche, tout agréable qu'elle soit pour moi, ne laisse pas de me causer certain embarras; car je ne veux point en cette circonstance, trahir les secrets de l'intimité en révélant ce trésor de qualités aimables que M. le Curé de Saint-Jérôme tient en réserve pour ses confrères et ses amis, en disant tout ce qu'il sait mettre d'exquise politesse dans son hospitalité, tout ce qu'il sait donner d'affectueuse bienveillance et de généreux dévouement. Je ne veux point dire non plus ce que tout le monde sait et répète: que vous avez entrepris, monsieur le Curé, des œuvres grandes et difficiles, que vous n'avez cessé d'y travailler, malgré les obstacles, avec une entière abnégation de vous-même; que vous y employez tout ce que vous avez reçu de haute intelligence et d'énergique volonté; que vous y prodiguez sans mesure, votre temps, vos revenus, votre santé..... Je ne veux voir aujourd'hui dans ces travaux que l'idée qui les inspire, l'esprit qui les anime, le cœur qui les féconde. Prêtre, vous vous êtes occupé d'agriculture, d'industrie, de chemins de fer; parce que l'Église, qui a élevé et nourri le

peuple canadien dès son berceau, ne saurait demeurer étrangère à aucun de ses intérêts. Vous vous êtes dévoué surtout à la colonisation, parce que tout ce qui contribue à l'extension de notre patrie et au développement de notre race, tourne à l'avantage et à l'honneur de la religion. Tel est, en effet, le colon canadien : partout où il pose le pied, il porte avec lui sa foi et ses vertus religieuses ; partout il montre le souci de ses intérêts spirituels ; partout il se révèle comme le fils d'une race choisie qui est appelée à continuer sur cette terre d'Amérique la mission providentielle de la France : *Gesta Dei per Francos*. Vous n'avez point méconnu, monsieur le Curé, ce caractère religieux du peuple canadien, vous qui avez placé la religion au cœur même de notre système de colonisation ; vous qui avez mis la chapelle et le prêtre au centre de toute colonie naissante : la chapelle, comme signe de consolation et d'espérance ; le prêtre, comme le meilleur ami et le soutien du défricheur en ses rudes travaux.

C'est ainsi, monsieur le Curé, que vous nous ramenez aux origines de notre histoire, que vous faites revivre les plus glorieuses traditions de notre passé, que vous rétablissez l'œuvre de la colonisation en ce pays sur sa base véritable, sur la base que Dieu lui-même lui donnait quand il plaçait le missionnaire à côté du colon pour créer un peuple nouveau, une nouvelle France sur les bords du Saint-Laurent. Aujourd'hui ce peuple est formé, il vit et il ne cesse de grandir ; mais pour assurer son plein développement, il faut suivre les lois providentielles de sa formation, il ne faut pas s'écarter du plan divin qui fut arrêté à l'origine. Vous l'avez compris, monsieur le Curé, et voilà pourquoi vous avez appuyé votre œuvre sur la religion ; voilà pourquoi vous renouvez en notre temps les travaux de ces hommes héroïques qui furent autrefois et les apôtres de l'Évangile et les apôtres de la colonisation.... Apôtre, vous l'avez été vous-même, vous l'êtes encore. Déjà l'admiration et la reconnaissance publiques vous ont décerné ce glorieux titre ; il me reste à dire que vous le méritez, et c'est le seul éloge que je veux vous donner en ce moment ; car je n'en

vois point qui soit plus doux à votre cœur de prêtre, plus honorable et pour nous et pour le corps auquel vous appartenez et qui partage avec vous la gloire de cette fête.

« Agréé en même temps, avec le souvenir que nous vous offrons, l'expression particulière de notre estime et de notre attachement pour votre personne, de l'intérêt que nous portons à vos travaux, des vœux que nous formons pour le succès toujours croissant de votre œuvre chérie et pour la réalisation entière de vos projets et de vos espérances. »

M. Labelle répondit dans les termes suivants :

« BIEN-AIMÉS ET VÉNÉRÉS CONFRÈRES,

« Je ne sais comment témoigner ma gratitude à mes confrères dans le sacerdoce, qui viennent se réjouir avec moi, à l'occasion du cinquantième anniversaire de mon pèlerinage de la vie à l'éternité. Disons de suite qu'à mes yeux, je suis indigne de tout éloge.

« Vous faites allusion à l'hospitalité que j'ai toujours offerte à tous mes confrères. En accueillant ces bons amis sous mon humble toit, je n'ai fait qu'accomplir, bien imparfaitement, ce devoir de l'hospitalité que saint Paul recommande comme une des qualités qui doivent distinguer le ministre du Seigneur, et je me suis acquitté d'une obligation qui n'a jamais été un fardeau pour mon cœur; au contraire, je la considérais comme une faveur dont on voulait m'honorer.

« J'ai déployé un certain zèle pour le succès de grandes entreprises qui aujourd'hui se sont réalisées ou qui se réaliseront dans l'avenir. En cela, je n'ai consulté que mon amour pour la patrie et la gloire de Dieu, mais je dois déclarer aussi que, tous, vous avez participé à ces grandes œuvres qui honorent une nation, en secondant de votre influence, de vos lumières, de votre sympathie, tous ceux qui travaillaient à faire, avec ses embranchements, ce Grand-Tronc du Nord qui relie l'Atlantique au Pacifique et

qui sera comme un pont international entre l'Europe et l'Asie.

« En outre, cette grande artère, en consolidant la Confédération, ouvre un champ immense à l'activité des habitants de ce pays, qui un jour deviendra une nouvelle Russie en Amérique, parce qu'elle a les mêmes avantages, les mêmes ressources et un territoire aussi vaste que la Russie d'Europe. Nous sommes, sur ce continent, à créer une nouvelle nation qui comptera dans le monde par sa population, ses forces, sa richesse, sa puissance et la vigueur de ses citoyens. Nous sommes encore dans l'enfance et nous attirons déjà les regards du monde; que sera-ce donc quand nous serons arrivés à l'âge de majorité?

« Vous avez parlé d'une question qui m'est chère par dessus tout : la colonisation.

« En effet, cette œuvre, je la considère comme la plus importante pour nous et je la placerais même avant l'éducation, s'il fallait sacrifier l'une ou l'autre. Nous aurons toujours le temps de nous instruire, mais nous ne l'aurons pas toujours pour envahir le sol que nous ont légué nos ancêtres. D'ailleurs les deux peuvent marcher de front, pour se fortifier, se soutenir, s'éclairer.

« Aussi des esprits éminents comme MM. Rameau, C. Jannet, nous répètent avec instance, que la colonisation est le secret de notre force et de notre vitalité dans le présent comme dans l'avenir. Il en est de même de Reclus, ce célèbre géographe, qui suit l'accroissement de la nation avec la sollicitude d'une mère qui surveille la croissance de son enfant. Serons-nous sourds aux avertissements de ces hommes savants dont le regard pénétrant lit avec tant de clarté les causes de la grandeur ou de la décadence des nations?

« Nous nous trouvons en présence d'un grand problème qu'il faut résoudre à tout prix : peupler notre immense territoire d'une bonne et saine population. S'il n'est pas résolu aujourd'hui, nous sommes sur la voie de la solution pour la part qui nous est assignée; car nous avons un levier puissant pour vaincre les difficultés, plus fort que l'or et l'argent, c'est l'esprit de foi qui anime notre population.

C'est cet esprit qui a sauvé l'Europe des horreurs de l'Islamisme. C'est ce même esprit qui a fondé le Canada en dépit de la férocité des hordes barbares, et c'est lui qui sauvera notre langue, nos institutions et nos lois, si nous savons en profiter avec la perspicacité d'un Pierre l'Ermite, d'un Urbain, d'un saint Bernard.

« Que faut-il donc faire pour produire ces merveilles d'un autre âge au milieu de nous ? Il suffit de planter une simple croix de bois à l'endroit où viendra aboutir un chemin de colonisation, et de placer un pauvre prêtre près de ce signe de salut. Devons-nous être surpris du prodige qu'engendre cette croix ? N'est-ce pas sur une croix de bois que le monde a été sauvé ?

« Je n'ai fait qu'appliquer le principe de vie qui avait enfanté des prodiges dans les siècles précédents, et le résultat a tellement dépassé nos espérances que le gouvernement ne peut suivre l'élan colonisateur, et par la confection de ses arpentages et par l'ouverture de ses chemins. En profitant de ce sentiment religieux de la nation, je n'ai fait que suivre l'exemple des évêques, des prêtres séculiers et réguliers qui ont fait leur marque dans l'histoire du pays en favorisant la colonisation. Qu'il me soit permis de rappeler ici les Bourget, les Tascheran, les Provencher, les Taché, les Racine, les Gingras, les Duhamel, les Fabre, les Hébert, les Brassard, les Marquis, les Coutu, les Jésuites et les Oblats, etc., etc.

« Je ne suis, comme vous, qu'un zélé de cette grande œuvre, et si le succès a couronné tant soit peu nos efforts, cet ouvrage est le vôtre comme le mien, cette gloire vous appartient comme à moi, et vous êtes trop bons de signaler mes efforts en fait de colonisation, lesquels n'auraient eu aucun résultat marquant, sans l'appui du clergé et des catholiques influents de cette province.

« Merci pour vos bons souhaits. Puissé-je être digne, par mes qualités, mes vertus, ma fidélité à mes obligations, mon hospitalité, des vœux que vous formez en ce moment pour mon bonheur et pour les grandes entreprises dont nous

désirons tous ensemble le plein succès pour la gloire de Dieu et le bien de la patrie ! »

### Adresse des citoyens.

De leur côté, les citoyens, ayant à leur tête les maires de la ville et de la paroisse, vinrent présenter leurs respects au héros du jour :

« **MONSIEUR LE CURÉ,**

« Le spectacle dont nous jouissons en ce moment est bien propre à remplir nos cœurs d'orgueil et de bonheur : d'orgueil, parce que vous êtes notre pasteur ; de bonheur, parce que nous voyons acclamer aujourd'hui un apôtre, un grand patriote.

« Permettez aux citoyens de Saint-Jérôme et du Nord, votre pays d'adoption, de vous offrir leur tribut d'amour et de reconnaissance.

« Il y a quinze ans, Saint-Jérôme, sorti de l'enfance, essayait à prendre son essor vers la voie du progrès. Vous êtes venu, et maintenant Saint-Jérôme est une ville de 4,000 à 5,000 âmes ; un chemin de fer s'y est construit, une foule de manufactures surgissent, l'industrie règne partout dans notre ville ; l'agriculture s'améliore rapidement dans le Nord.

« Les cantons du Nord étaient encore une forêt vierge, d'immenses terrains d'une grande fertilité n'attendaient pour livrer leurs richesses qu'une volonté énergique, un courage à toute épreuve ; vous êtes venu, et maintenant ces territoires sont cultivés ; une foule de braves colons se sont dirigés vers cette nouvelle province, et bénissent dans leur cœur celui qu'ils nomment, partout et avec amour, le Père de la Colonisation, le Roi du Nord.

« Merci, vénéré pasteur, au nom du Nord et de Saint-Jérôme, de tous ces bienfaits ; en accomplissant ces grandes choses, votre but a été de nous diriger plus sûrement vers

Celui dont vous exercez si dignement le saint ministère, et aussi de faire grandir et prospérer la patrie qui vous est chère et dont vous êtes un si noble représentant.

J. B. L. DE VILLEMURE,  
maire, pour la ville.

ÉLIE LATOUR,  
maire, pour la paroisse de Saint-Jérôme.

M. le curé répondit dans les termes suivants :

« MESSIEURS LES MAIRES DE LA VILLE ET DE LA PAROISSE DE  
« SAINT-JÉRÔME ET MESSIEURS LES PAROISSIENS,

« Je ne sais comment vous remercier des sentiments, d'estime et d'affection que vous voulez me témoigner dans cette circonstance. Cette démonstration de votre part est bien de nature à cimenter, de plus en plus, les liens d'amour et de dévouement qui doivent exister entre le pasteur et ses ouailles.

« Si les paroissiens sont la couronne du pasteur, je dois dire, dans ce moment, que je ne saurais envier un plus beau diadème.

« Cependant je sens que je ne suis pas digne de si grands éloges, et je ne puis m'empêcher de déclarer que j'en suis étonné et confus. Votre bon cœur pour moi, votre charité qui vous fait fermer les yeux sur mes défauts, mes imperfections et mes pauvres talents, voilà le secret de vos louanges sur des mérites qui sont peu de chose en face de mes obligations comme prêtre, citoyen et curé de Saint-Jérôme. Si, Dieu aidant, j'ai pu faire quelque chose pour votre progrès spirituel et temporel, cette gloire ne m'appartient pas : elle est votre œuvre par votre esprit d'union, de fraternité, de sacrifice, de religion, qui a toujours uni, dans votre ville naissante et dans cette paroisse, d'une manière intime, et le troupeau et le pasteur. Je sais que votre ville est appelée à un avenir brillant par son commerce, son industrie, ses mines, ses pouvoirs d'eau, sa position géographique, sa population qui augmente si rapidement.

J'ose espérer que vous serez toujours dignes des hautes destinées auxquelles la Providence vous appelle comme habitants de Saint-Jérôme.

« En travaillant à coloniser le Nord, je n'ai fait que suivre les traces de mes prédécesseurs et de mes autres confrères dans le sacerdoce, et si le succès a couronné mes efforts, c'est que mon principal point d'appui venait de mes bons paroissiens qui, dans cette grande cause, s'identifiaient avec moi comme dans celle du chemin de fer, m'aidaient des dons de leur générosité, relevaient mon courage et mes espérances, en sorte que, si je suis le Roi du Nord, comme vous le dites, vous en êtes le trône par les vertus et les qualités qui vous distinguent : je ne connais pas de plus belle royauté. Le but de nos travaux a été la gloire de Dieu et le bien de la patrie ; et cette noble tâche, nous nous efforcerons de l'accomplir dans la suite, avec plus de zèle et d'ardeur encore, en nous rappelant sans cesse que nous travaillerons en vain si Dieu n'y met la main, et si nous ne cherchons pas tous les jours à devenir meilleurs chrétiens, en évitant le mal sous toutes ses formes et en faisant constamment le bien. »

### Le banquet.

A deux heures, il y eut grand dîner au presbytère. Une trentaine de personnes de Montréal, au nombre desquelles on remarquait l'honorable L. O. Taillon, MM. Tassé, Bergeron, y assistèrent. M. P. R. Préfontaine, H. Beaugrand, J.-B. Rolland, Moïse Dufresne, Dr Brisson, B. O. Dion, sont arrivés par le train de sept heures, et, aussitôt après souper, sont allés présenter leurs hommages à M. le curé. L'honorable M. Mercier et M. W. Prévost étaient rendus depuis le midi. On causa — de colonisation, bien entendu. Après avoir visité le village et assisté à la procession aux flambeaux, on se donna rendez-vous au collège pour le parti d'huitres. Ce n'était pas le détail le moins intéressant de la fête, et ce n'est pas celui

qui a été le moins goûté. Environ 150 personnes prirent place autour des tables dressées dans la grande salle du collège, et l'on joua hardiment du couteau, pendant que la fanfare gratifiait les convives d'une musique vive, mêlant ses accords au feu roulant d'une conversation animée.

Toute bonne fête aux huîtres ne saurait se terminer sans quelques discours. Après une abondante consommation de ces intéressants mollusques, qu'on sut arroser d'un vin généreux, les *speeches* commencèrent. M. J.-Bte. Rolland, qui présidait, proposa, en quelques paroles bien senties, la santé du héros de la fête, le curé Labelle.

La salle faillit crouler sous les applaudissements qui accueillirent cette proposition, et l'on but avec un cordial entrain, pendant que la musique attaquait « *Vive la Canadienne* ».

Les acclamations redoublèrent quand le curé se leva pour répondre.

« En étant témoin, dit-il, de cette grande démonstration à l'occasion du cinquantième anniversaire de ma naissance, je dois vous déclarer que je suis confus et humilié. Je pense bien avoir fait quelque chose pour mon pays, mais je ne mérite pas tant d'honneurs. Je ne suis pas une pierre de voûte, je ne suis qu'un grain de sable — un gros grain de sable, si vous voulez. Si j'avais travaillé pour m'attirer les louanges de mes concitoyens, j'aurais lieu de m'estimer heureux de ces témoignages flatteurs. Mais j'ai travaillé pour mon pays. J'ai toujours considéré le chemin que j'avais devant moi, je n'ai jamais regardé en arrière. Ce sont mes ouvriers qui ont tout fait, je n'avais qu'à pousser de l'avant.

« Toutes les œuvres du Nord, c'est la ville de Saint-Jérôme, c'est Montréal, ce sont les parlements qui les ont exécutées. Si je n'avais pas été appuyé par l'amour, l'intelligence et la fidélité de Saint-Jérôme, je n'aurais rien été. Avait-on besoin de donner du crédit à nos œuvres ? J'allais frapper à la porte du cœur des habitants de Saint-Jérôme, et l'on me disait : « C'est bien ; vous êtes le maître de nos bourses, prenez en abondance, ne comptez pas. » Et je prenais à pleines mains, 20,000 piastres dans un temps, 2,000, 3,000 dans

un autre. Tout le monde s'étonne de mes succès, tandis qu'ils sont dus aux citoyens intelligents de Saint-Jérôme. Je leur en renvoie la gloire.

« Maintenant, comme prêtre, c'était une affaire délicate que de me jeter ainsi dans la politique. Mais je suis toujours resté derrière le rideau. J'exposais les besoins de cette partie du pays, sans vouloir faire de la politique au détriment de qui que ce soit, de sorte que j'étais l'ami de tout le monde, encore que quelquefois je ne partageasse l'avis de personne. Dans un gouvernement constitutionnel, quand même vous ne partageriez pas les opinions des hommes au pouvoir, quand ils vous consultent, vous devez leur donner votre manière de voir.

« En considérant les besoins du pays, je me suis dit : « Il nous faut un Grand-Tronc dans le Nord. » Le Saint-Laurent est bien commode, c'est une grande voie publique que Dieu nous a faite, mais il nous oblige à avoir deux troncs de chemin de fer. Dans deux cents ans d'ici, pour l'agrandissement du pays, on ne regardera pas au sud, on regardera au nord. Pour établir le Nord il nous faut un Grand-Tronc. Il faut l'avoir et jé l'aurai, parce que j'ai, pour m'appuyer, Montréal et Saint-Jérôme. Nous ne regrettons pas les sacrifices que nous avons faits pour le Grand-Tronc de Montréal à Toronto, mais il nous faut aussi, à nous, notre chemin de fer, notre Grand-Tronc de Québec à Ottawa.

Il rappelle les efforts qu'on dut faire pour la construction du chemin de la rive Nord, les rivalités et les embarras que l'entreprise a rencontrés dès son début. Mais enfin le succès est venu couronner la persévérance, et la voie ferrée a été construite à même les deniers de la province.

« Je suis identifié, continue-t-il, avec la colonisation, depuis un certain nombre d'années. Cette question est la question de l'avenir. Si nous nous emparons du Nord, nous serons maîtres de la situation, parce que nous avons une position géographique inexpugnable. En nous emparant du sol, depuis la vallée de l'Ottawa jusqu'à Winnipeg, nous empêchons qu'on nous passe sur le dos pour aller à la baie

d'Hudson. Ontario s'agit actuellement pour obtenir la possession du territoire de Keewatin. Supposons qu'il réussisse à l'avoir ; nous nous repandrons dans le Keewatin et nous serons bientôt les maîtres dans cette province. On se sera donné bien du trouble pour nous mettre dans une position inférieure, et les bons Canadiens, comme des castors, auront tourné l'obstacle et se seront emparés de la position.

« Quand nous serons 20,000,000 d'âmes dans le pays, on dira probablement que nous serons arrivés à l'âge de majorité et on comprendra alors l'importance, pour notre élément national, d'avoir envoyé un chemin de fer par la rivière Ottawa jusqu'à Winnipeg.

« Et les Anglais n'auront rien à nous dire, car un bon catholique est un sujet loyal et fidèle ; du reste, l'Angleterre, en nous accordant l'exercice de nos droits et l'usage de notre langue, nous a laissés libres de travailler à les faire valoir. Nous sommes greffés sur le tronc britannique, mais la greffe ne dépave pas l'arbre ; au contraire, il ajoute à sa beauté. Il y va de l'intérêt britannique de nous conserver, parce que nous sommes sa force et sa gloire en Amérique.

« Il faut bien le dire, jusqu'à ces derniers temps, notre pays n'était pas encore ouvert : une vaste partie de notre territoire était comme scellée. J'ai travaillé à faire cesser cet état de choses. J'ai frappé longtemps, j'ai parlé, j'ai écrit, et, à force de persistance, l'idée de colonisation s'est implantée dans la population. Les Canadiens se sont jetés dans le Nord, et, aujourd'hui, un grand nombre d'entre eux, au lieu de célébrer la prospérité de la république voisine, vivent heureux sur de bonnes terres qu'ils ont défrichées, et disent : Vive notre pays !

« Messieurs, en célébrant ma fête avec autant de pompe, vous donnez de la force aux idées, aux grandes vérités nationales que je travaille à développer. Par votre présence ici ce soir, vous faites une œuvre patriotique. Le père du fait, c'est l'idée, et quand l'idée a grandi, a mûri, s'est fécondée en se popularisant, il faut que l'enfant naisse. L'enfant, dans le cas présent, c'est le chemin de fer dans la région du Nord jusqu'à Notre-Dame du Désert, et de là

jusqu'à Winnipeg pour se souder au Pacifique, cette autre grande entreprise que j'ai tant travaillé à faire réussir, et qui sera l'admiration de l'univers en même temps que la gloire et la force commerciale de la nation.

« Mais, d'un autre côté, cette confiance que vous me témoignez, me rappelle au sentiment de ma responsabilité, et me fait trembler pour l'avenir. Je me dis que le pays va avoir les yeux sur moi, et, après une telle démonstration, je pense qu'on a droit de compter sur de grandes vertus et de grands efforts de ma part. Messieurs, soutenez de votre appui, si Dieu me laisse quelques années de vie, j'espère que je pourrai encore faire quelque chose d'utile pour mon pays, et qu'il me sera donné plus tard de vous remercier avec la même effusion que je le fais en ce moment. »

Un tonnerre d'applaudissements éclata quand le curé Labelle reprit son siège.

Un toast fut ensuite porté au comité d'organisation, et M. G. A. Nantel, député du comté, y répondit.

Il remercia, au nom des citoyens de Saint-Jérôme, toutes les personnes qui ont pris part à cette démonstration, et en particulier les étrangers qui nous ont aidés, dit-il, « de leur concours et sont venus rehausser de leur présence l'éclat de cette fête. Nous avons ici l'élite de la société de Montréal. La politique et la presse y sont dignement représentées. Tous se sont donné la main pour acclamer avec nous celui qu'on a appelé avec raison le Roi du Nord. »

---

## EXPOSÉ DU PLAN DU CURÉ LABELLE

---

Comme on le voit par les extraits de journaux qui précèdent, pour le curé Labelle, l'idée de ses préoccupations journalières, l'œuvre de sa vie, a été la colonisation. Jus-

qu'ici ses efforts se sont concentrés surtout dans la vallée de l'Ottawa et au sein de la population canadienne-française. Aujourd'hui, sur les invitations pressantes de ses nombreux amis, étendant le champ de ses opérations, il embrasse dans le cercle de ses travaux le Manitoba et le Nord-Ouest, tout comme la province de Québec; et il vient en Europe offrir, à ceux qui se sentent disposés à émigrer ou à placer des capitaux dans l'Œuvre de la colonisation, les directions et les conseils de sa longue expérience.

Le chemin de fer du Pacifique canadien, construit au coût de près d'un milliard de francs, reliant les côtes de l'Atlantique à celles du Pacifique, entre en opération sur tout son parcours au mois d'août de cet été, et ouvre au défrichement des étendues immenses de prairies, prêtes à recevoir la charrue. A cette occasion, le gouvernement de la Puissance du Canada convie les émigrants de tous les pays à profiter des facilités d'établissement qu'il leur donne. En particulier M. Labelle, agissant sous les auspices du dit gouvernement, sous la direction du Haut commissaire canadien à Londres, Sir Charles Tupper, et du commissaire canadien à Paris, l'honorable Hector Fabre, s'adresse aux populations de l'Europe centrale, de la France, de la Belgique, de la Hollande, de la Suisse et de l'Alsace-Lorraine, pour les inviter à prendre leur part de cet héritage offert au monde entier, et à poser avec nous, sur cette terre vierge de l'Amérique, les bases d'une grande nation.

Notre pays, sous la haute égide de l'Angleterre, jouit de la plus grande, de la plus large, de la plus complète liberté politique, religieuse, scolaire et municipale. Les taxes sur les propriétés foncières par l'État sont inconnues; la chose publique se maintient seulement par les droits imposés sur les marchandises importées de l'étranger, ainsi que sur les spiritueux et les tabacs fabriqués dans le pays: ce qui constitue un revenu annuel de trente-trois millions de piastres. Il n'y a pas de conscription militaire; et les familles n'ont point la douleur de voir, chaque année, leurs enfants arrachés du foyer domestique pour être jetés dans les dangers de toutes sortes qu'offre la

vie des camps. Nous possédons, dans la province de Québec, le code de lois peut-être le plus perfectionné du monde; et certainement il n'existe pas sur la terre de pays où la vie et la propriété soient plus en sûreté; où le bien-être matériel soit plus général, où la paix et la bonne harmonie règnent davantage entre les différentes races et les religions diverses qui partagent la population.

Les familles françaises et catholiques tomberont au milieu de frères et de compatriotes qui leur seront sympathiques pour la langue, pour la religion, pour les lois, pour les mœurs, pour les coutumes et manières de vivre. Les Canadiens français comptent dans la Puissance pour un million cinq cent mille. La province de Québec est plus d'aux trois quarts française, et celle de Manitoba possède un fort groupe français qui ne peut que grandir en nombre et en influence. Dans le Parlement fédéral d'Ottawa, comme dans les Parlements provinciaux de Québec et de Manitoba, les deux langues sont sur un pied d'égalité; les documents officiels sont publiés à la fois en anglais et en français. Les catholiques, chez nous, trouveront, comme en Europe, leurs paroisses organisées, leurs églises, leurs prêtres, leurs écoles primaires répandues dans les moindres campagnes, et pour la haute éducation de leurs enfants leurs collèges dirigés par des ecclésiastiques et leurs couvents tenus par des religieuses. Comme dans la patrie, ils entendront résonner à leurs oreilles les sons, toujours harmonieux, de leur langue maternelle; ils respireront la même atmosphère de foi et de croyances; à peine s'apercevront-ils qu'ils ont été transportés sur une terre étrangère.

Les familles à l'aise qui, fatiguées des instabilités actuelles de la politique européenne, veulent chercher un état de société plus stable et plus tranquille, peuvent se procurer dans les environs des grands centres de population, ou dans les établissements nouveaux, à demi défrichés, de bonnes propriétés à des prix moindres qu'en Europe, qui leur rapporteront facilement des profits annuels de cinq ou six pour cent. Aux émigrants qui n'ont pas les ressources suffisantes pour acheter une ferme déjà en opération en tout ou en

partie, ou qui veulent se tailler une large propriété pour eux et leurs enfants à même la forêt; la province de Québec, soit au lac Témiscamingue, soit dans les vallées de l'Ottawa, du Saint-Maurice et du lac de Saint-Jean, soit dans les cantons de l'Est, soit dans la Gaspésie, offre à leur choix des millions et des millions d'acres de terre. La province est grande comme la France; plus des deux tiers restent encore à défricher. Ontario, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard; selon les goûts, peuvent offrir à peu près les mêmes avantages.

Le prix de ces terres n'est vraiment que nominal, variant de vingt à soixante centins l'acre, c'est-à-dire d'un à trois francs. L'acre est d'un onzième environ plus grand que l'arpent français, et un peu moins que la moitié d'un hectare. Les conditions de cette vente sont des plus libérales et des plus faciles à remplir: payer comptant un cinquième du prix d'achat et le reste en quatre versements annuels et égaux, portant intérêt au taux de six pour cent par an; prendre possession de la terre vendue dans les six mois de la date de vente et y résider, dès lors, soi-même ou par ses représentants, pendant au moins deux années consécutives; enfin défricher et mettre en culture, pendant les quatre premières années, environ dix acres par cent acres, et y construire une maison habitable de seize pieds sur vingt. A ces conditions, quel est le petit propriétaire français, possesseur de six et dix mille francs, destiné à végéter toute sa vie au milieu de la concurrence européenne, qui ne puisse dans la province de Québec, se procurer pour lui-même et chacun de ses enfants une terre de trente à quarante hectares: avant dix ans, si son travail est prudent et sage, c'est pour lui l'aisance, l'abondance et peut-être la richesse.

Craignez-vous le labéur un peu rude du défrichement dans la forêt? Le Manitoba, le territoire du Nord-Ouest est là, vous offrant, sur une étendue de trois cents lieues, des prairies toutes prêtes à recevoir le soc de la charrue, parsemées de lacs, de rivières, de ruisseaux, d'îles de bois et de lisières de forêt: régions agricoles les plus fertiles du monde, et en certains endroits, surtout au pied des Mon-

tagnes Rocheuses, éminemment propres à l'élevage des bestiaux. Le sol est riche, profond, noir, composé d'argile ou de marne, reposant sur un sous-sol de glaise épaisse et dure. Pendant des années il ne requiert point d'engrais, sa fertilité est comme inépuisable, et les analyses chimiques le déclarent spécialement adapté à la culture du blé. D'après une expérience longtemps répétée, chaque acre de terre peut donner annuellement en moyenne 20 à 30 minots de blé, 30 à 40 minots d'orge, 50 minots d'avoine, 300 minots de pommes de terre, 700 minots de betteraves et 800 à 1,000 minots de navets. Le lin, le chanvre et le houblon, viennent avec une vigueur remarquable.

Que coûtent d'aussi belles terres ? Rien, ou presque rien. Si vous les achetez de la Compagnie du Pacifique-Canadien, dans les environs du chemin de fer, vous pouvez en obtenir au coût de dix francs l'acre; et si vous vous engagez à les mettre immédiatement en culture, la Compagnie vous fera des réductions considérables sur le prix d'achat et vous donnera des conditions de paiement par versements très faciles à rencontrer. Si vous prenez un *homestead* sur les terres de la couronne, vous n'avez à déboursier pour 160 acres que 50 francs; la seule condition qu'y met le gouvernement, c'est que vous habitiez, par vous-même ou votre représentant, cette propriété pendant trois ans, et que vous en cultiviez une certaine partie. De plus vous avez droit, de préférence à tout autre, d'acheter, à un prix variant de huit à dix francs par acre, les 160 acres attenants à votre *homestead*. Tout jeune homme de dix-huit ans, demeurerait-il encore avec son père, a droit aux mêmes privilèges. Voyez quelle grande propriété une famille quelque peu nombreuse pourrait se tailler dans les fertiles plaines du Manitoba. Sans aucun doute, l'avenir et la fortune sont dans l'Ouest. Il faut un peu plus d'argent pour commencer, au moins six ou sept mille francs, mais les rendements du travail et de l'agriculture sont bien plus prompts et bien plus considérables. En outre, pour les orphelinats agricoles qui ont des ressources pécuniaires, le Canada est un vaste champ ouvert à leurs opérations; ils peuvent, à des frais comparativement

minimes, y établir leurs jeunes protégés, loin de la corruption des villes, dans des campagnes heureuses, tout en leur imposant des obligations de remboursement, légères pour chacun d'eux, mais qui, réunies, finiraient par constituer un revenu important pour indemniser la Maison-mère de ses avances de fonds.

« Très bien ! nous dit-on, mais votre climat est froid, dur, insupportable. » On s'exagère beaucoup en Europe la rigueur de nos hivers, ne les connaissant que par les rapports des missionnaires qui vivent quatre et six cents lieues au nord de la zone que nous habitons et que nous voulons coloniser. Il n'est pas étonnant qu'un pays, qui est aussi étendu que l'Europe, ait une grande variété de température.

Notre climat est sans contredit le plus salubre de l'Amérique du Nord. Nous ne connaissons aucune fièvre quelconque, aucune maladie épidémique. La sécheresse de l'air, la nature du sol, l'absence presque totale de brume, un soleil qui luit presque continuellement, tout contribue à faire de notre pays le séjour d'un peuple sain, vigoureux et prospère. Le petit noyau français, déposé sur nos bords il y a deux siècles, a pu prendre racine, faire souche, se développer rapidement, se doubler tous les vingt-huit ans, donner naissance à une population forte et pleine d'avenir qui nombre aujourd'hui deux millions. Trouvez-moi dans le monde, un climat sous les bénignes influences duquel s'est produit un tel accroissement, un tel déploiement d'expansion et de vigueur ?

Le thermomètre, dans les mois de décembre, janvier et février, se tient entre zéro et six degrés centigrades ; quand il descend plus bas, c'est une exception qui ne dure qu'un ou deux jours. Nos maisons sont construites pour résister au froid ; elles sont fournies de poêles ou de systèmes calorifères qui permettent d'y faire la température que nous voulons ; le bois dans la province de Québec, et le charbon dans les prairies de l'Ouest, ne manquent pas ; et ces combustibles sont à la portée de toutes les bourses. Quand vous sortez au grand air, la mode du pays vous revêt de pardessus en laine ou en fourrure qui vous mettent à l'abri des

bises les plus piquantes. Du reste, l'expérience est là : après un séjour d'un an au Canada, il n'est guère d'Européen qui n'avoue avoir plus souffert du froid dans les maisons de son pays chauffées seulement par un feu de cheminée et avec un bois parcimonieux, qui ne proclame hautement préférer notre ciel sans nuages et nos froids vivifiants aux petites pluies fines et glaciales, ou aux brumes trop souvent sombres et ennuyeuses de leur hiver. La saison des neiges, pour le Canadien, c'est l'époque du repos, des visites, des amusements, des promenades au grand air en carrioles et en équipages richement harnachés, c'est le temps le plus agréable de l'année.

Loïn d'être défavorable aux travaux agricoles, une épaisse couche de neige protège le sol, lui donne un repos complet; le féconde, lui est en quelque sorte au dégel comme une véritable inondation du Nil; au printemps la végétation se développe avec une vigueur et une rapidité de croissance que l'on rencontre rarement ailleurs. Ajoutez à ces avantages l'excellence de nos routes d'hiver, qui nous fournissent de si grandes facilités pour le transport des produits au marché, pour le charriage des engrais sur les fermes et pour le halage du bois hors de la forêt.

En été, Québec jouit de la température de Toulouse, Montréal de celle de Marseille, et Winnipeg de celle de Paris. Les céréales et les légumes de toutes sortes, les fruits tels que pommes, prunes, tomates, concombres, melons, les plantes ligneuses comme le chanvre, le lin, le maïs, le houblon, le tabac, parviennent toujours à leur entière maturité sans être injuriées par des gelées précoces de l'automne; et nos récoltes peuvent, au point de vue de la qualité comme de la quantité, soutenir avantageusement la comparaison avec celles de n'importe quel pays. Mais assez pour le climat.

Nous ne nous adressons pas seulement aux agriculteurs. Aux capitalistes, qui hésitent à exposer leur argent sur le marché monétaire actuellement si craintif de l'Europe, le Canada offre des placements sûrs et rémunérateurs dans l'exploitation de ses forêts inépuisables; dans les opérations

d'un commerce qui a à son service la quatrième flotte du monde pour le tonnage, et un réseau de chemin de fer qui mesure une étendue totale de plus de trois mille lieues; dans l'achat de debentures gouvernementales ou municipales, ainsi que de parts de banque tout à fait solides; dans la construction de lignes de chemin de fer subventionnées par l'État; dans la mise en valeur de nos mines de phosphate si riches, de nos mines de fer, de cuivre, d'or, d'argent, d'amiante et de charbon; dans des sociétés de prêt ou de crédit foncier; et surtout dans des parts de « sociétés de colonisation. » L'état bien équilibré de notre société politique, les mœurs tranquilles et honnêtes de nos populations, l'augmentation graduelle de la propriété dans un pays nouveau, sont autant de garanties pour la sûreté du capital investi en de semblables conditions.

Les sociétés de colonisation ont pour but d'aider le colon indigène ou l'émigrant européen, qui n'a pas par lui-même les moyens suffisants pour s'établir. Ou la société achète la terre pour la revendre au colon qui rembourse en payant un intérêt de six pour cent; ou elle prête une certaine somme d'argent hypothéquée sur une propriété à laquelle le nouveau colon a déjà donné de la valeur; ou elle s'occupe des industries accessoires que fait naître nécessairement la création d'un nouveau village, telles que moulin, commerce, chemin, manufacture, etc. Ces placements d'argent échappent à tous les risques de l'agiotage, ils sont sûrs et solides comme le sol sur lequel ils reposent; car ces terres, obtenues du gouvernement à des conditions excessivement libérales, après quelques années de défrichement et de culture, ont acquis un accroissement de valeur tel que, souvent, elles ont décuplé et même centuplé leur prix d'achat.

Autre garantie supérieure de sûreté, c'est que ces sociétés sont généralement sous la gestion directe ou indirecte du clergé. La colonisation française au Canada se fait sous les auspices de la religion; on élève une chapelle au milieu de la forêt ou de la prairie, et les émigrants catholiques viennent s'y grouper comme autour d'un centre commun.

Les familles y retrouvent le clocher, les cérémonies religieuses et les consolations spirituelles de leur village natal, et dans les premiers mois d'un séjour qui est naturellement pénible, elles ressentent moins durs les ennuis de l'éloignement. Il est d'expérience que la colonisation par le clergé est celle qui réussit le mieux, même en Algérie, c'est la seule qui ait eu un succès vraiment durable; d'après les rapports du gouvernement, aucun centre de colonisation ne peut rivaliser avec l'établissement des Trappistes de Staouëli. Dans notre pays, les mêmes causes produisent les mêmes effets : le clergé ne coûte rien, rapporte beaucoup, et ne meurt jamais : *uno avulso, non deficit alter*.

Pour contribuer puissamment au succès de tous les projets exposés dans ce programme, le curé Labelle a à sa disposition une loi, constituant avec les plus amples pouvoirs une société que je puis appeler de *colonisation*, sur laquelle il se permet d'attirer l'attention de tous les hommes entreprenants qui disposent de capitaux, grands ou petits.

Ceux qui désireraient avoir plus de renseignements ou se procurer des brochures qui traitent du Canada, n'auront qu'à s'adresser au bureau du Haut-Commissaire Canadien, sir Charles Tupper, Londres, 9, Victoria Chambers; ou à celui de M. Hector Fabre, commissaire général du Canada à Paris, 30, rue de Larocheffoucauld. De plus, au bureau de M. Fabre, pendant le voyage du curé Labelle dans les pays de l'Europe centrale, on sera toujours en état de dire aux personnes qui sont en rapport avec lui, l'endroit précis où il se trouve.

---

N.-B. — Voir, pour le prix du passage entre l'Europe et le Canada, la quatrième page de la couverture.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
I. — La Mission du Curé Labelle . . . . .	5
II. — Le Curé Labelle en Europe . . . . .	14
III. — L'homme d'une idée. . . . .	15
IV. — Le Roi du Nord . . . . .	24
V. — Hommage du clergé et du peuple au Curé Labelle :	
Notion biographique . . . . .	32
Adresse du Clergé . . . . .	43
Adresse des Citoyens . . . . .	49
Le Banquet . . . . .	51
VI. — Exposé du plan du Curé Labelle. . . . .	55